

CATALOGUE DE FORMATION

2026

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	4
INFOS PRATIQUES	5
LEXIQUE	7
PRÉCAUTIONS ÉTHIQUES, DÉONTOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES	8
1 - Événements	10
2 - Élaboration et conduite de projet	13
3 - Équipe de cadres et managers	20
4 - Évolution et transition professionnelle	26
5 - Gestion globale des risques, des crises et développement durable	32
6 - Management des Ressources Humaines	40
7 - Mobilisation et cohésion d'équipes	56
8 - Organisation du travail par l'approche qualité	63
9 - Organisation sociale et médico-sociale	68
10 - Santé au travail	74

| PRÉSENTATION

Depuis 2012, ACOA accompagne les entreprises, les institutions et les acteurs du secteur public dans leurs projets de transformation, en plaçant l'humain, la qualité et l'innovation au cœur de ses interventions.

Implanté en **Guadeloupe, Martinique et Guyane**, notre cabinet est reconnu pour son expertise en **conduite du changement, qualité de vie au travail, gestion des risques, développement des compétences et amélioration continue des pratiques professionnelles**.

Notre Mission

Contribuer à la performance durable des organisations en mobilisant les meilleures expertises locales pour répondre aux enjeux humains, organisationnels et stratégiques.

Nos domaines d'expertise

ACOA propose une offre complète et intégrée, articulée autour de 8 grands axes d'intervention :

- ▶ **Ressources Humaines :**
accompagnement PCRH, reclassement, cohésion d'équipe
- ▶ **Organisation sociale et médicosociale :**
bientraitance, questionnement éthique
- ▶ **Mobilisation & cohésion d'équipes :**
analyse des pratiques, régulation d'équipes
- ▶ **Conduite de projets :**
élaboration de projets de service ou d'établissement
- ▶ **Secteur social & médicosocial :**
expertise, auto-évaluation, interventions spécifiques
- ▶ **Démarche Qualité :**
audits, systèmes de management qualité
- ▶ **Gestion des risques :**
DUERP, plans de continuité (plan bleu)
- ▶ **Qualité de vie et santé au travail :**
diagnostics RPS, cellules d'écoute, accompagnement individuel
- ▶ **Organisation du travail par l'approche qualité :** système de management de la qualité, performance collective

Nos gammes de prestation

De la formation sur mesure aux bilans de compétences, en passant par le conseil stratégique ou l'organisation de colloques, nos prestations couvrent l'ensemble des besoins rencontrés sur le terrain.

Nous vous accompagnons à chaque étape pour renforcer vos pratiques et atteindre vos objectifs.

Découvrez ci-dessous nos principales gammes d'intervention :

1. **Action de formation INTRA**
2. **Action de formation INTER**
3. **Formation certifiante ou diplômante**
4. **Formation-action / Accompagnement**
5. **Prestation de conseil**
6. **Prestation de bilan de compétences**
7. **Prestation d'accompagnement à la VAE**
8. **Appuis spécifiques - Travailleurs en situation de handicap**
9. **Congrès, colloques, séminaires**
10. **Autres prestations & Vente**

INFOS PRATIQUES

Coordonnées utiles

Administration & Inscriptions
contact@acoa.fr

Communication & Événements
info@acoa.fr

Facturation :
facturation@acoa.fr

Lieu de formation et accès

Le lieu de formation ACOA SARL à Baie-Mahault met tout en œuvre pour offrir un accueil chaleureux et adapté à tous ses visiteurs et apprenants.

Situé au 7 Immeuble Plein Sud - Rue Claude Emmanuel Blandin - ZAC de Moudong Sud, le centre est facilement accessible et équipé pour répondre aux besoins de chacun.

Horaires

- Du lundi au vendredi : de **8h à 12h et de 13h à 16h30**
- Fermeture : Les samedis, dimanches et fériés

Aménagements

- **Salles de formation** : Les salles sont spacieuses, bien éclairées et équipées de matériel moderne pour garantir un environnement d'apprentissage optimal.
- **Sanitaires** : Des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite sont disponibles, avec des barres d'appui et un espace de manœuvre suffisant.
- **Espaces communs** : Des espaces de détente et de restauration sont aménagés pour offrir des moments de convivialité et de repos.

Accueil personnalisé

- **Équipe d'accueil** : Une équipe dédiée est présente pour accueillir et orienter les visiteurs et apprenants dès leur arrivée.
- **Accompagnement** : Un accompagnement personnalisé est proposé pour les personnes en situation de handicap, afin de garantir une expérience agréable et sans obstacles.

Nous nous engageons à offrir un environnement inclusif et accueillant pour tous, en veillant à ce que chaque visiteur et apprenant puisse profiter pleinement de nos services et formations.

Le site est accessible

- **En voiture** : stationnement gratuit à proximité immédiate de notre bureau.
- **En bus depuis Pointe-à-Pitre** :

Avec les lignes **U3B, B60 ou Z03** : Ces deux lignes vous conduisent à Baie-Mahault avec un arrêt avant ou après le rond-point de la ZAC de Moudong Sud.

- **En bus depuis le Nord Basse-Terre** :

En vous arrêtant sous le **pont de Jarry**, vous pouvez rejoindre l'arrêt de bus du Boulevard de la Pointe Jarry et prendre les lignes **U3B, B60 ou Z03**.

- **En bus depuis Basse-Terre** :

Vous pouvez descendre à l'arrêt de bus de **Jabrun**, puis marcher 150 mètres le long du trottoir de la N10, avant de tourner à droite au **rond-point de Moudong Sud**.

Nous proposons également certaines formations en ligne ou dans des lieux partenaires, selon les besoins et les projets des structures accompagnées.

INFOS PRATIQUES

Accessibilité



Le lieu de formation est commun avec le cabinet ACOA. Il est conçu pour accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions.

Situé en rez-de-chaussée, le local est facilement accessible grâce à une rampe d'accès conforme aux normes en vigueur.

Aménagements spécifiques :

- **Rampe d'accès** : Inclinaison inférieure ou égale à 5 %, permettant un accès facile aux personnes en fauteuil roulant.
- **Portes** : Largeur suffisante pour le passage des fauteuils roulants, avec des poignées accessibles.
- **Cheminements** : Sol stable, non glissant et sans obstacles, garantissant une circulation sécurisée.
- **Sanitaires** : Équipés pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, avec des barres d'appui et un espace de manœuvre adéquat.
- **Signalétique** : Contraste de couleur pour faciliter l'orientation des personnes malvoyantes.

Nos référents handicap sont à votre écoute pour échanger en toute confidentialité.

Sundy HOTON : Attachée de direction | contact@acoa.fr | **0590 85 66 57**

Qualité et certification

ACOA est certifié Qualiopi au titre de ses **actions de formation** et de ses **bilans de compétences**.

À ce jour, **nos formations ne sont pas éligibles au CPF**.

Nous proposons plusieurs modalités de paiement selon les formations. Rapprochez vous de l'équipe administrative et commerciale pour en savoir plus.

Modalités pédagogiques principales

- Apports théoriques et informatifs
- Pédagogie participative et co-constructive
- Prise en compte permanente des feedback cognitifs, émotionnels, relationnels et contextuels émergents
- Analyse de cas concrets, application des outils et mises en situation
- Évaluations formatives et auto-positionnements



Restez informé·e !

Abonnez vous à notre newsletter et rester informé·e de nos actualités, événements, nouveaux formats et prochaines sessions.



Catalogue Dendreo

Consultez notre catalogue public et découvrez les fiches détaillées de nos prestations.

LEXIQUE

Référents techniques	Professionnels experts mobilisés pour garantir la qualité des contenus et de l'animation pédagogique par domaine de compétence au sein du cabinet ACOA.
Prestation INTER	Session de formation planifiée à une date fixe, ouverte à des participants de structures différentes.
Prestation INTRA	Formation organisée exclusivement pour une structure, sur-mesure, à la date et au lieu souhaités.
VAE	Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles
PSH	Personne en situation de handicap
RPS	Terme désignant les risques psychosociaux
PCRH	Prestations de conseil en ressources humaines
DUERP	Le document unique d'évaluation des risques professionnels est le document obligatoire pour toute entreprise ou structure employant au moins un salarié.
SMQ	Le Système de Management de la Qualité est l'ensemble organisé de procédures, de pratiques et de ressources mis en place pour garantir la qualité des services ou des produits d'une organisation.
CPF	Le Compte Personnel de Formation est le dispositif individuel qui permet à toute personne active, dès son entrée dans la vie professionnelle et jusqu'à sa retraite, d'acquérir des droits à la formation.

PRÉCAUTIONS ÉTHIQUES, DÉONTOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Dans le cadre de ses interventions, le cabinet ACOA inscrit son action dans une démarche éthique et déontologique exigeante, garantissant la confidentialité, le respect de la personne et la neutralité de l'accompagnement.

Accompagnement et conseil en groupe

- Confidentialité et bienveillance : respect absolu de la confidentialité, de la bienveillance, du non-jugement et de la dignité de la personne.
- Neutralité et consentement : impartialité du facilitateur, obtention d'un consentement éclairé et respect des règles professionnelles propres à chaque métier représenté.
- Cadre structurant : mise en place d'un cadre clair, d'outils d'animation adaptés, d'un suivi régulier et d'une évaluation continue des actions menées.
- Protection des échanges : confidentialité des contenus, levée du secret uniquement en cas de risque de maltraitance ou de menace grave pour la santé physique ou psychique d'un salarié.
- Stabilité des groupes : maintien des mêmes participants à chaque séance, respect des horaires et des règles de fonctionnement pour sécuriser la parole.
- Prévention des conflits d'intérêts : distinction claire des rôles, absence de double mission de supervision et séparation entre accompagnement et évaluation.
- Délimitation du dispositif : absence de confusion avec une formation, une instance de doléances, une psychothérapie ou une prise en charge des risques psychosociaux.
- Présence des cadres : non-participation des cadres pendant les séances, sauf lors des bilans collectifs.
- Respect de la personne : interdiction de toute mise en cause individuelle, de tout jugement de valeur et de toute mise en difficulté d'un participant.
- Neutralité de l'intervenant : déclaration et prévention de tout conflit d'intérêts, maintien d'une posture professionnelle et équitable.
- Consentement éclairé : information complète sur le cadre, les objectifs et les modalités avant toute participation.
- Équilibre des échanges : respect de la parole de chacun, régulation des interactions et valorisation de la participation volontaire.
- Ancrage dans le réel du travail : vérification de la transférabilité des échanges et évaluation de leur impact sur les pratiques professionnelles.
- Distinction des rôles hiérarchiques : différenciation claire entre régulation d'équipe et évaluation hiérarchique.

Handicap

Adaptation et inclusion : prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, désignation d'un référent et mise en place des aménagements nécessaires.

Cellules d'écoute

- Prévention de la re-traumatisation : neutralité, liberté de parole, absence d'injonction à témoigner.
- Respect du cadre institutionnel : conformité au dialogue social, respect des procédures internes et exclusion de toute approche disciplinaire.

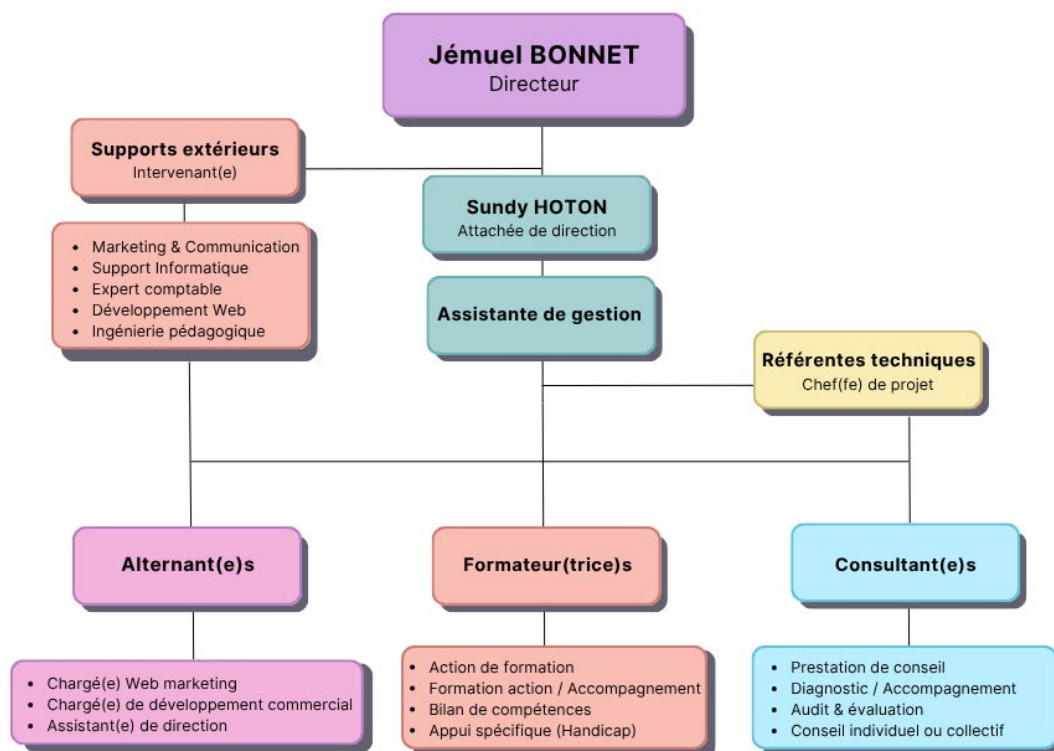
PRÉSENTATION

Une équipe pluridisciplinaire engagée

- **Jémuel BONNET**, Directeur & Psychologue du travail
- **Sundy HOTON**, Attachée de direction
- **15 consultants-formateurs** spécialisés

Notre équipe s'appuie sur un organigramme structuré, favorisant la complémentarité des expertises pour répondre aux enjeux complexes des organisations.

Organigramme hiérarchique - 2025 / 2026



Nos valeurs fondamentales

Notre engagement s'appuie sur des valeurs fortes qui structurent notre quotidien et inspirent chacune de nos actions. Elles sont le fil conducteur qui unit nos expertises au service de vos projets :

- ▶ **Accompagnement sur mesure** : chaque mission est adaptée aux réalités du terrain
- ▶ **Professionalisme** : des experts qualifiés et expérimentés
- ▶ **Innovation** : des outils modernes, incluant l'intelligence artificielle
- ▶ **Éthique & confidentialité** : un cadre sécurisé et respectueux

Pourquoi choisir ACOA ?

Parce qu'ACOA, c'est bien plus qu'un prestataire : c'est un **partenaire de confiance**, engagé aux côtés des entreprises pour bâtir des environnements de travail sains, durables et performants.

Nos gages de qualité

- **Certification ISO 9001** (AFNOR) de 2015 à 2020
- **Certification Qualiopi** depuis 2021
- Approche **éthique, confidentielle et personnalisée**
- Intégration de **solutions innovantes**, incluant l'intelligence artificielle

1

ÉVÉNEMENTS

Référent technique :

Jemuel BONNET

contact@acoa.fr | 0590 44 55 99



2

ÉLABORATION ET CONDUITE DE PROJET

Référent technique :

Véronique ENNES

s.hoton@acoa.fr | 0590 44 28 17

2.1 - ACTUALISER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE SERVICE OU D'ENTREPRISE

INTRA

MOD_2025015

Durée : 56 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 10 200€

DESCRIPTION

Cette formation-action a pour objectif principal l'actualisation du projet d'établissement ou de service. Les participants apprendront à élaborer et à formaliser le projet en se basant sur une méthodologie adaptée qui favorise la participation de toutes les parties prenantes.

Thèmes abordés :

- Définition des missions et du cadre réglementaire
- Description de la population accompagnée
- Formalisation de l'offre de service
- Management du service
- Définition des orientations stratégiques

La formation est divisée en plusieurs sessions avec des activités variées, en sous-groupes, avec échanges de feedbacks.

PUBLIC

- Salariés et professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Responsables de projets d'établissement ou de service
- Acteurs de la démarche d'évaluation et de bientraitance

Intérêt requis pour :

- le développement des compétences
- la collaboration interdisciplinaire
- les bonnes pratiques professionnelles

PRÉREQUIS

- Connaissances de base en gestion de projet et en réglementation des établissements sociaux et médico-sociaux
- Expérience souhaitable en gestion ou coordination
- Adhésion à la méthodologie participative et à l'apprentissage collaboratif

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Approche interactive
- Travaux de groupe, études de cas, simulations
- Partage d'expériences entre participants
- Suivi personnalisé pour accompagner la progression

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours
- Documents de référence
- Outils d'évaluation et de suivi
- Supports numériques complémentaires
- Espace de partage en ligne avec accès aux ressources et échanges avec formateurs / participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Auto-évaluation initiale et finale
- Évaluation quotidienne avec feedbacks
- Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de session

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Formulaire d'inscription avec expérience et motivations
- Questionnaire d'identification des besoins possibles
- Validation après examen du dossier
- Notification des candidats retenus par e-mail

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 3 900€

DESCRIPTION

La formation aborde les principaux outils et dispositifs instaurés par la loi 2002-2, en mettant l'accent sur leur application concrète dans le quotidien des professionnels.

Les participants exploreront les enjeux de la loi, les droits des usagers, ainsi que les méthodes d'évaluation et de suivi des pratiques.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux travailleurs sociaux, éducateurs, responsables de structures, et toute personne impliquée dans le secteur social et médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun pré-requis spécifique n'est nécessaire, mais une connaissance de base des enjeux du secteur social est recommandée.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Ateliers pratiques
- Études de cas
- Échanges et discussions en groupe

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours numériques
- Documents de référence
- Accès à une plateforme de formation en ligne
- Outils d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluations formatives tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Suivi post-formation pour évaluer l'application des compétences acquises

2.3 - ACTUALISER UN PROJET D'ENTREPRISE OU D'ASSOCIATION

INTRA

MOD_2025045

Durée : 36 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 7 800€

DESCRIPTION

La formation accompagne les participants dans la révision et l'actualisation de leur projet d'entreprise ou d'association.

Thématiques abordées :

- Analyse de l'environnement
- Définition des objectifs
- Mise en place d'une stratégie adaptée
- Évaluation des résultats

Utilisation d'outils de diagnostic et de planification.
Implication des parties prenantes dans le processus de mise à jour.

PUBLIC

- Dirigeants
- Responsables de projets
- Chefs de service
- Toute personne impliquée dans la gestion ou la mise en oeuvre d'un projet au sein d'une entreprise ou d'une association
- Consultants et formateurs souhaitant approfondir leurs compétences en gestion de projet

PRÉREQUIS

- Connaissances de base en gestion de projet
- Expérience préalable en conduite de projet souhaitable mais non obligatoire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Sessions interactives
- Apports théoriques
- Études de cas
- Ateliers pratiques
- Échanges en groupe
- Travail sur les projets propres des participants

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Manuels
- Fiches pratiques
- Outils numériques
- Ressources en ligne
- Études de cas réels
- Suivi post-formation proposé

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'évaluation des acquis
- Présentation des projets actualisés par les participants

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscriptions ouvertes à toute personne correspondant au public visé
- Inscription possible en ligne ou par téléphone
- Entretien préalable possible pour vérifier l'adéquation entre le profil et la formation

2.4 - ARTICULER DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DES PROJETS PERSONNALISÉS

INTRA

MOD_2025047

Durée : 14 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 2 600€

DESCRIPTION

- Identifier et clarifier leurs projets personnels et professionnels
- Établir des liens entre ces projets pour une meilleure synergie
- Développer un plan d'action concret pour la mise en oeuvre de leurs projets

PUBLIC

- Salariés en reconversion ou en évolution de carrière
- Freelances et entrepreneurs
- Étudiants en fin de cycle

PRÉREQUIS

Aucun pré-requis spécifique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers interactifs
- Études de cas
- Échanges en groupe
- Suivi personnalisé

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours numériques
- Outils de gestion de projet
- Accès à une plateforme de ressources en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Suivi personnalisé
- Évaluation continue
- Projet final

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscriptions en ligne via site web
- Entretien préalable requis pour mieux cerner les attentes des participants (facultatif)

2.5 - METTRE EN OEUVRE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS À L'ÈRE DE L'IA

INTRA

MOD_2025048

Durée : 12 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 2 600€

DESCRIPTION

La formation aborde les différents types d'écrits professionnels, tels que les courriels, rapports, et présentations, tout en intégrant des outils d'IA pour la rédaction.

Les participants découvriront comment l'IA peut les aider à générer des idées, structurer des documents et améliorer la clarté de leurs écrits.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les professionnels, notamment les rédacteurs, les responsables de communication.

PRÉREQUIS

Une connaissance de base des outils numériques et une maîtrise de la langue française sont recommandées.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives (ateliers pratiques, démonstrations d'outils d'IA, et travaux en groupe)
- Évaluations (feedback continu et évaluation des écrits produits)

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours numériques et accès à des outils d'IA.
- Plateforme en ligne pour des ressources complémentaires et des exercices pratiques.
- Guides d'utilisation des outils d'IA.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Suivi personnalisé
- Évaluations formatives
- Évaluation finale
- Feedback constructif

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne.

Un entretien peut être requis pour évaluer les besoins des participants.

2.6 - METTRE EN OEUVRE LA DÉMARCHE DE PROJET DE L'IDÉE À L'ÉVALUATION

INTRA

MOD_2025050

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 2 600€

DESCRIPTION

- L'identification et formulation de l'idée
- L'élaboration du cahier des charges
- La planification des ressources et des délais
- La mise en oeuvre et suivi du projet
- L'évaluation des résultats et retour d'expérience

PUBLIC

- Chefs de projet
- Responsables d'équipe
- Collaborateurs impliqués dans des projets transversaux

PRÉREQUIS

Aucun pré-requis spécifique n'est nécessaire, mais une expérience professionnelle dans un domaine connexe est un atout.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Ateliers pratiques
- Études de cas
- Échanges en groupe
- Suivi individuel

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Support des cours numériques
- Outils de gestion de projet (logiciels)
- Documentation et guides pratiques
- Accès à une plateforme d'apprentissage en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluations formatives tout au long de la formation
- Projet final à présenter devant un jury
- Certificat de compétence à l'issue de la formation

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne via notre site web. Un entretien préalable peut être requis pour évaluer les besoins spécifiques des participants.



3

ÉQUIPE DE CADRES ET MANAGERS



Référent technique :

Catherine MELIN

accueil@acoa.fr | 0590 44 55 99

3.1 - APPUI AU PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ÉTAYAGE

INTRA

MOD_2025019

Durée : 49 heures (7 journées de 7 heures) + 2 séances individuelles de 2 heures par participant, soit un total de 60 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel | **Prix :** à partir de 15 000€

DESCRIPTION

Formation destinée à renforcer les compétences managériales et d'encadrement des cadres en poste. Elle favorise l'échange de pratiques et l'apprentissage collaboratif.

PUBLIC

Cadres médicaux, paramédicaux et administratifs exerçant dans des institutions ou entités de santé et médico-sociales.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique exigé. Il est toutefois conseillé d'avoir une expérience préalable dans un rôle de management ou d'encadrement au sein d'une structure sanitaire ou médico-sociale.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Module 1 :** Fonctions opératoires et symboliques du cadre, incluant des discussions sur les trajectoires individuelles et la gestion du temps.
- ▶ **Module 2 :** Intervention dans un système équipe, avec un accent sur la mobilisation des collaborateurs et la gestion du changement.
- ▶ **Module 3 :** Coopération et management, explorant la dynamique du travail en équipe de direction.
- ▶ **Module 4 :** Du cadre au chef de projet, axé sur la démarche projet et le management par objectifs.
- ▶ **Module 5 :** Politique de management de l'éthique et de la qualité, visant à créer une vision partagée et à évaluer les compétences.
- ▶ **Module 6 :** Cohésion de l'équipe de direction au service de la performance, avec un focus sur la synergie et l'intelligence collective.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Analyse de pratiques professionnelles
- Méthodologie de groupe (travail en groupe de pairs)
- Études de cas
- Apports théoriques
- Coaching individuel

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur et écran
- Salle de formation adaptée
- Documents de formation écrits et numériques

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaires évaluatifs en début et fin de formation
- Feuilles d'émargement
- Attestation de présence remise à chaque participant

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les modalités d'inscription sont communiquées par l'organisme de formation. Une fois admis, chaque participant reçoit les informations nécessaires pour finaliser son inscription.

Durée : 15 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 3 370,50€

DESCRIPTION

Ce programme vise à fournir aux cadres des outils pour interroger et améliorer leurs pratiques d'encadrement.

Il s'appuie sur des modules thématiques et une approche collaborative pour renforcer les compétences managériales.

PUBLIC

- Cadres médicaux
- Cadres paramédicaux
- Cadres administratifs
- Professionnels en poste travaillant dans des institutions ou entités de santé et médico-sociales.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis formel

Expérience préalable en management ou encadrement conseillée pour tirer pleinement parti des échanges

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Courte description du contenu de l'action

- ▶ **Entretien 1:** clarification de l'objectif, diagnostic bref, plan d'action.
- ▶ **Entretien 2:** débrief des mises en pratique, ajustements, entraînement ciblé.
- ▶ **Entretien 3 (optionnel):** consolidation, gestion des cas restants, plan 30 / 60 jours.

Description du contenu des modules (séances) :

- **Séance 1:** cadrage, attentes, objectifs, métriques de succès; premières options; plan d'essai.
- **Séance 2:** retour d'expérience, traitement des obstacles, outillage (GROW, feedback, communication).
- **Séance 3:** consolidation, plan de pérennisation, points de vigilance et relais si besoin.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Coaching conversationnel structuré, appuyé sur des méthodes reconnues (GROW, CLEAR, OSKAR).
- Entraînements ciblés in vivo (préparation d'entretien, trame de message).
- Actions intersessions courtes et mesurables.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur, écran
- Salle de formation adaptée
- Supports de présentation écrits et numériques

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Avant: auto-positionnement bref et formulation d'objectifs SMART/OKR.
- Pendant: évaluation continue via retours sur mises en pratique.
- Après: bilan d'impact à chaud et à 30/60 jours; attestation de réalisation. Tout partage au sponsor se limite aux objectifs et à l'avancement, avec accord écrit du coaché.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les candidats intéressés par cette formation doivent s'inscrire en suivant les procédures habituelles de leur institution.

Une fois admis, chaque participant sera informé des étapes à suivre et des documents nécessaires pour finaliser son inscription.

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 1 800€

DESCRIPTION

Séminaire thématique visant à renforcer les compétences managériales à travers des apports théoriques et pratiques sur la communication, la gestion des conflits, le leadership et la conduite du changement.

PUBLIC

Managers, chefs d'équipe et professionnels souhaitant développer leurs compétences en management

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1. Introduction au management moderne
2. Techniques de communication efficace
3. Gestion des conflits et résolution de problèmes
4. Leadership et motivation des équipes
5. Stratégies de gestion du changement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentations interactives
- Ateliers pratiques
- Études de cas
- Discussions en groupe

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de présentation
- Documents de référence
- Outils d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation par mises en situation et feedbacks
- Suivi post-formation pour accompagner la mise en œuvre des compétences acquises

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Inscriptions ouvertes à tous les professionnels souhaitant améliorer leurs compétences en management, sous réserve de places disponibles.

Durée : 24 heures (soit 8 séances de 3 heures) | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 1 500€

DESCRIPTION

Formation axée sur l'acquisition de méthodes et d'outils pour l'analyse réflexive, l'encadrement, la gestion des conflits et l'élaboration de plans d'action pour l'amélioration des pratiques professionnelles.

PUBLIC

Professionnels en charge de l'encadrement, responsables d'équipe et toute personne souhaitant améliorer ses compétences en analyse de pratiques.

PRÉREQUIS

- Exercer (ou avoir exercé) une responsabilité managériale depuis au moins 3 à 6 mois
- Venir avec 2 à 3 situations managériales à travailler
- Accord hiérarchique pour la participation sur le temps de travail
- Pour le distanciel: équipement audio/vidéo et connexion stable

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1. Démarrage et diagnostic managérial

- Auto-positionnement, clarification des enjeux, contrat d'apprentissage
- Méthodes d'analyse de pratiques, cadre de confidentialité

2. Posture et leviers du manager

- Autorité ajustée, confiance, champs de responsabilité, délégation

3. Communication et feedback

- Outils de feedback/feed-forward, écoute active, entretiens clés

4. Pilotage par les objectifs et rituels

- OKR/SMART, tableaux de bord, réunions efficaces, 1:1

5. Gestion des tensions et prévention des RPS

- Conflits, incivilités, signaux faibles, régulations collectives

6. Conduite du changement et coopération transverse

- Engagement, gestion des résistances, co-construction de solutions

7. Manager dans la complexité

- Priorisation, arbitrages, hybridation, diversité et inclusion

8. Capitalisation et plan d'action

- Formalisation des acquis, feuille de route 90 jours, pairs coaching

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers pratiques
- Études de cas
- Discussions en groupe
- Coaching individuel

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Analyse de pratiques et co-développement (méthode structurée)
- Ateliers expérientiels, jeux de rôle, simulations d'entretiens
- Classe inversée pour certains apports (capsules vidéo, fiches)
- Pairs coaching et micro-défis entre les séances
- Livret du participant (fiches outils, check-lists, canevas)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Avant: questionnaire de positionnement et recueil des attentes
- Pendant: évaluation formative (observables, feedback pair/formateur), quiz
- Après: évaluation à chaud, plan d'action 90 jours, atelier de retour d'expérience
- À 60-90 jours: évaluation à froid et mesure d'application (optionnel)
- Feuilles d'émargement et attestation de fin de formation

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Pré-inscription en ligne
- Court entretien de positionnement (20 min) pour valider l'adéquation attentes/objectifs
- Confirmation par convention de formation et convocation
- Démarches de prise en charge OPCO possibles (nous consulter)



4

ÉVOLUTION ET TRANSITION PROFESSIONNELLE



Référent technique :

Isabelle CASSE-GEMISE
s.hoton@acoa.fr | 0590 44 28 17

4.1 - BILAN DE COMPÉTENCES

INTER

MOD_2025017

Durée : 24 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 1 800€

DESCRIPTION

Programme interactif et personnalisé pour répondre aux besoins uniques de chaque participant déroulé en entretiens individuels.

PRÉREQUIS

- Un intérêt marqué pour le développement professionnel et volonté de s'engager dans une réflexion approfondie sur ses compétences et aspirations.
- Une expérience professionnelle préalable ainsi qu'une ouverture d'esprit peuvent être bénéfiques.

PUBLIC

- Travailleurs souhaitant faire un point sur leur parcours professionnel.
- Toute personne en activité, quel que soit son secteur, se questionnant sur sa carrière et envisageant des évolutions, changements ou reconversions.
- Salariés, indépendants ou personnes en recherche d'emploi.
- Professionnels de tous niveaux, de la première expérience à des postes de direction.
- Individus de divers horizons, notamment ceux ayant des préoccupations spécifiques liées à leur évolution de carrière.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le programme de bilan de compétences se déroule en plusieurs phases distinctes, chacune ayant des objectifs spécifiques pour aider le participant à mieux comprendre son parcours professionnel et à envisager les options futures.

- ▶ **Phase 1 - Préliminaire** : Confirmer l'engagement du participant, analyser la nature de ses besoins, fournir des informations détaillées sur le déroulement de la formation, les méthodes et techniques utilisées, ainsi que les principes d'utilisation des résultats.
- ▶ **Phase 2 - Investigation** : Exploration des motivations, intérêts professionnels et personnels, identification des compétences et aptitudes, évaluation des connaissances générales, détermination des possibilités d'évolution professionnelle.
- ▶ **Phase 3 - Conclusion** : Prise de connaissance des résultats de l'investigation, recensement des facteurs pouvant influencer la réalisation du projet professionnel ou de formation, prévision des étapes nécessaires à la mise en œuvre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation principalement à travers des entretiens individuels.
- Sessions menées par des professionnels qualifiés disposant d'une expertise en bilan de compétences.
- Utilisation possible de tests psychométriques.
- Analyses documentaires du contexte socio-économique et enquêtes professionnelles auprès d'entreprises externes peuvent être intégrées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'identification des besoins au début de la formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Remise d'un document de synthèse récapitulant les points clés abordés durant le bilan de compétences et servant de référence pour leur projet professionnel futur.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de visioconférence pour les entretiens (flexibilité pour les participants à distance).
- Documents informatifs sur les métiers, secteurs d'activité et offre de formation.
- Matériel informatique et accès à Internet mis à disposition.
- Utilisation de tests psychométriques validés scientifiquement.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Formulaire d'inscription recueillant des informations de base sur la situation professionnelle actuelle et les motivations.
- Entretien préliminaire généralement organisé pour valider l'engagement et définir les besoins spécifiques.
- Après confirmation de l'inscription, envoi d'informations détaillées sur le calendrier des sessions, modalités de déroulement, outils et ressources disponibles.

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 8 000€

DESCRIPTION

Formation organisée en ateliers pratiques et séances de coaching individuel incluant des conseils personnalisés selon la situation des participants.

PUBLIC

- Salariés en reconversion professionnelle.
- Responsables des ressources humaines impliqués dans les processus de reclassement.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.
- Une expérience professionnelle antérieure est souhaitable.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule sur plusieurs sessions, combinant des ateliers pratiques et des séances de coaching individuel.

Contenu détaillé de l'action :

- ▶ **Session 1 :** Introduction et évaluation des compétences.
- ▶ **Session 2 :** Techniques de recherche d'emploi.
- ▶ **Session 3 :** Préparation aux entretiens et gestion des émotions.
- ▶ **Session 4 :** Élaboration d'un plan d'action et suivi.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers pratiques
- Coaching individuel
- Études de cas
- Discussions en groupe

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de présentation
- Documents de référence
- Outils d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation par le biais de mises en situation et de feedbacks.
- Suivi post-formation pour accompagner la mise en œuvre des compétences acquises.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Inscriptions ouvertes à tous les salariés concernés par un processus de reclassement, sous réserve de places disponibles.

4.3 - FORMATION EN CONSEIL ET APPUI SPÉCIFIQUE DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

INTER

MOD_2025063

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : Prise en charge AGEFIPH, FIPHFP

DESCRIPTION

La formation combine la théorie et la pratique, avec des échanges d'expériences entre participants.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire, mais une expérience dans le domaine de l'accompagnement professionnel est un atout.

PUBLIC

- Personne salariée ou non en situation de handicap disposant d'une RQTH (ou en cours de demande)
- Salariés en reconversion professionnelle
- Responsables des ressources humaines impliqués dans les processus de reclassement

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction à l'emploi inclusif
- ▶ Identification des besoins spécifiques
- ▶ Élaboration de plans d'action
- ▶ Suivi et évaluation des parcours

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Entretien individuel avec un psychologue du travail
- Ateliers pratiques
- Études de cas

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de présentation
- Outils d'évaluation
- Ressources en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation continue tout au long de la formation, avec un bilan final pour mesurer les acquis.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font sur prescription France Travail, Mission Locale, Cap Emploi ou employeur public ou privé, avec un formulaire à remplir pour évaluer les motivations et les attentes des participants.

4.4 - CONSEIL ET APPUI SPÉCIFIQUE DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS TH

INTER

MOD_2025093

Durée : 200 heures | Mode d'organisation : Présentiel ou distanciel
Prix : Prise en charge AGEFIPH, FIPHFP

DESCRIPTION

Prestation visant à conseiller et appuyer la mise en œuvre vers l'emploi et dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Projet professionnel défini ou en cours
- Projet de formation clair
- Besoin d'adaptation identifié
- Reconnaissance du handicap en cours de validité ou en démarche auprès de la MDPH
- Adhésion à FIPHFP pour les collectivités et administrations

PUBLIC

- Prescripteurs (Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions locales)
- Employeurs publics et privés
- Demandeurs d'emploi, salariés d'entreprises éligibles
- Agents de la fonction publique
- Travailleurs indépendants
- Personnes en situation de handicap avec reconnaissance ou démarche en cours

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Module 1** : Cadrage de la demande
- ▶ **Module 2** : Analyse des besoins
- ▶ **Module 3** : Accompagnement personnalisé
- ▶ **Module 4** : Formation collective
- ▶ **Module 5** : Utilisation d'outils informatiques spécifiques
- ▶ **Module 6** : Suivi et évaluation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels et sessions collectives

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation d'outils techniques et logiciels adaptés
- Supports pédagogiques variés
- Interventions de consultants spécialisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Entretien de cadrage
- Suivi régulier des actions
- Évaluation des compétences acquises et de l'appropriation des solutions

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Admission validée par le prescripteur après entretien de cadrage et analyse de la conformité de la demande.



5

GESTION GLOBALE DES RISQUES, DES CRISES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Référent technique :

Emmanuelle EBADERE
s.hoton@acoa.fr | 0590 44 28 17

5.1 - METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELLES ET LE DUERP

INTRA

MOD_2025064

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 3 900€

DESCRIPTION

Ce programme vise à accompagner les participants dans la compréhension et la gestion des risques professionnels au sein de leur organisation.

Il met l'accent sur l'application concrète des obligations réglementaires à travers des outils et démarches adaptés.

PUBLIC

- Responsables de la sécurité
- Managers
- Membres du CHSCT
- Toute personne impliquée dans la gestion des risques professionnels

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire, mais une connaissance de base des enjeux de la santé et sécurité au travail est un atout.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction à la réglementation sur la santé et la sécurité au travail.
- ▶ Méthodes d'évaluation des risques.
- ▶ Élaboration et mise à jour du DUERP.
- ▶ Études de cas et mises en situation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Études de cas

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours
- Outils d'évaluation
- Ressources en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation continue tout au long de la formation, avec un bilan final pour mesurer les acquis.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne, avec un formulaire à remplir pour évaluer les motivations et les attentes des participants.

5.2 - SE FORMER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RP

INTER /INTRA

MOD_2025065

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 2 600€

DESCRIPTION

Cette formation propose une approche structurée pour initier et piloter une démarche de prévention des risques professionnels.

PUBLIC

- Responsables de la sécurité
- Managers
- Membres du CHSCT
- Toute personne impliquée dans la gestion des risques professionnels

PRÉREQUIS

Pas de prérequis spécifique

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction à la démarche de prévention des risques professionnels.
- ▶ Méthodes d'identification et d'évaluation des risques.
- ▶ Élaboration d'un plan d'action de prévention.
- ▶ Études de cas et mises en situation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Études de cas

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours
- Outils d'évaluation
- Ressources en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation continue tout au long de la formation, avec un bilan final pour mesurer les acquis.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne, avec un formulaire à remplir pour évaluer les motivations et les attentes des participants.

5.3 - LES ATELIERS DE LA GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

INTER

MOD_2025068

Durée : 7 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 350€ par atelier et 1 750€ pour les 5 ateliers

DESCRIPTION

Cette formation propose une approche structurée pour comprendre les fondamentaux de la gestion des risques professionnels.

Elle combine apports théoriques et mises en situation concrètes afin de renforcer les capacités d'analyse et d'action des participants en milieu professionnel.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Contenu générique de l'action de formation

- ▶ Culture de prévention, DUERP et cartographie intégrée des risques
- ▶ Risques psychosociaux (RPS), charge de travail et prévention de la maltraitance "systémique"
- ▶ TMS, manutention des personnes et ergonomie des postes
- ▶ Risques biologiques et chimiques en ESSMS
- ▶ Prévention des violences et du risque de maltraitance des personnes accompagnées

PUBLIC

- Responsables de la sécurité
- Managers
- Membres du CHSCT
- Cadres et direction d'ESSMS.
- IRP / CSE et représentants de proximité.
- Personnel en charge de la gestion des risques, qualité, QVCT, sécurité, SI.

PRÉREQUIS

- Connaissance de base de son établissement (organigramme, processus, incidents récents).
- Apporter, si possible, les documents existants (DUERP, Plan bleu/PCA, procédures).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers participatifs, études de cas ESSMS, jeux sérieux et simulations «table-top».
- Apports ciblés, co-construction de livrables, retours d'expérience guidés.
- Présentiel ou distanciel; possibilité d'intra personnalisée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation diagnostique (auto-positionnement) en amont.
- Évaluation formative continue (exercices, productions, quiz).
- Évaluation sommative : présentation du plan d'actions et des livrables produits.
- Attestation de réussite + fiche de progrès individuelle.
- Suivi à froid à 60-90 jours: visio de 45 min et indicateurs (taux d'actions réalisées, nb de signalements traités, délais de traitement, exercices réalisés).

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Guides et trames: cartographie, fiches incident, fiches réflexes, PCA, tableaux de bord.
- Outils collaboratifs (Miro/Mural ou équivalent), modèles éditables (Word/Excel).
- Vidéos courtes, check-lists, main courante type, canevas de communication.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscriptions ouvertes à tous les professionnels intéressés par la gestion des risques PCA.
- Priorité donnée aux membres d'organisations partenaires.
- Inscription via bulletin d'inscription ou convention de formation (intra/inter).
- Délai d'accès indicatif: 10 à 30 jours selon calendrier.
- Groupe 8-12 participants recommandé; devis personnalisé sur demande.

5.4 - METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DES RISQUES PCA

INTRA

MOD_2025069

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 2 600€

DESCRIPTION

Cette prestation permet aux participants d'acquérir les compétences essentielles pour construire et appliquer un Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Elle s'appuie sur des méthodes concrètes, incluant des cas réels et des exercices collectifs.

PUBLIC

- Responsables de la gestion des risques
- Chefs de projet
- Tout professionnel impliqué dans la continuité des activités au sein de l'organisation

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique

Une connaissance de base en gestion des risques est un atout.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction à la gestion des risques PCA.
- ▶ Méthodologie d'analyse des risques.
- ▶ Élaboration et mise en œuvre d'un PCA.
- ▶ Culture de sécurité et cadre réglementaire ESSMS.
- ▶ Cartographie et hiérarchisation des risques (stratégiques, opérationnels, QVCT, SI / cyber, maltraitance).
- ▶ Signalement, analyse et traitement des événements indésirables.
- ▶ Dispositif de gestion de crise et continuité d'activité (Plan bleu / PCA).
- ▶ Communication de crise et retour d'expérience/post-crise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Études de cas

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Présentations PowerPoint
- Documents de référence
- Outils d'analyse des risques
- Plateforme de formation en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation par études de cas et des mises en situation
- Suivi post-formation pour mesurer l'application des compétences acquises

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscriptions ouvertes à tous les professionnels intéressés par la gestion des risques PCA
- Priorité donnée aux membres d'organisations partenaires

5.5 - LES ATELIERS DE GESTION DES RISQUES & DES CRISES

INTER

MOD_2025070

Durée : 7 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 350€ par atelier et 1750€ pour les 5 ateliers

DESCRIPTION

Ces ateliers permettent de maîtriser les outils d'analyse et les protocoles de réponse face aux situations de crise.

Grâce à des mises en situation immersives, les participants développent leur capacité à anticiper, réagir et structurer une réponse adaptée aux risques.

PRÉREQUIS

- Connaissance de base de l'établissement (organigramme, processus, incidents récents).
- Apporter, si possible, les documents existants (DUERP, Plan bleu/PCA, procédures).

PUBLIC

- Responsables de la gestion des risques
- Chefs de projet
- Tout professionnel impliqué dans la gestion des crises au sein de l'organisation :
 - Cadres et direction d'ESSMS.
 - IRP/CSE et représentants de proximité.
 - Personnel en charge de la gestion des risques, qualité, QVCT, sécurité, SI.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Atelier 1 : Cyclones, fortes pluies et houles: anticiper, protéger, redémarrer

- Objectifs clés: adapter le Plan bleu / PCA aux cyclones; garantir 72 h d'autonomie.
- Contenus: vigilance Météo-France, FR-Alert, sécurisation des sites, stocks vitaux (eau, énergie, pharma), confinement/évacuation, relation familles/ARS.
- Livrables: check-lists avant / pendant / après, plan d'astreinte, plan site par site.

Atelier 2 : Séisme et tsunami: réflexes immédiats et évacuation vers zones sûres

- Objectifs clés: sauver des vies et maintenir un niveau minimal d'activité.
- Contenus: « Drop, Cover, Hold On », inspection post-séisme, scénarios tsunami (CENALT / CARIBE WAVE), itinéraires et points hauts, continuité soins/équipements.
- Livrables: fiches réflexes séisme / tsunami, plans d'évacuation, script d'information aux usagers et familles.

Atelier 3 : Volcan La Soufrière et risques environnementaux (sargasses/H2S)

- Objectifs clés: adapter l'exploitation selon alertes OVSG-IPGP; protéger usagers / professionnels des gaz irritants et H2S.
- Contenus: seuils d'alerte, mesures de protection respiratoire / ventilation, réorganisation des activités, déclenchement PCA partiel / total.

- Livrables: protocole d'aération / mesure H2S, trame d'arrêt / redéploiement d'activité, messages types ARS / Préfecture.

Atelier 4 : Crises sanitaires et vagues de chaleur/humidité

- Objectifs clés: préparer gestion dengue / Covid/gastro; protéger des vagues de chaleur en climat tropical.
- Contenus: PCI renforcée, isolement-cohorting, continuité RH, gestion eau / chaîne du froid, registre canicule, repérage des personnes à risque.
- Livrables: micro-PCA sanitaire, plans chambre fraîche / rafraîchissement, trames d'affichage et d'information.

Atelier 5 : Ruptures critiques: électricité, eau, télécoms et approvisionnements en contexte insulaire

- Objectifs clés: assurer la continuité malgré coupures et retards logistiques.
- Contenus: groupes électrogènes, priorisation des usages, alternatives (eau, oxygène), redondance télécom, conventions d'entraide locale, fournisseurs de secours, cyber-résilience minimale.
- Livrables: registre des dépendances critiques, contrats et contacts d'urgence, calendrier d'exercices « table-top ».

SUITE DE LA FICHE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers participatifs, études de cas ESSMS ou entreprise.
- Apports ciblés, co-construction de livrables, retours d'expérience guidés.
- Présentiel ou distanciel; possibilité d'intra personnalisée.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Présentations PowerPoint
- Documents de référence
- Outils d'analyse des risques
- Guides et trames: cartographie, fiches incident, fiches réflexes, PCA, tableaux de bord.
- Check-lists, main courante type, canevas de communication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation diagnostique (auto-positionnement) en amont.
- Évaluation formative continue (exercices, productions, quiz).
- Évaluation sommative: présentation du plan d'actions et des livrables produits.
- Attestation de réussite + fiche de progrès individuelle.
- Suivi à froid à 60–90 jours: visio de 45 min et indicateurs (taux d'actions réalisées, nombre de signalements traités, délais de traitement, exercices réalisés).

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscription via bulletin d'inscription ou convention de formation (intra / inter).
- Délai d'accès indicatif: 10 à 30 jours selon calendrier.
- Groupe 8–12 participants recommandé; devis personnalisé sur demande.

5.6 - METTRE EN PLACE LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES DE MALTRAITANCE

INTRA

MOD_2025071

Durée : 7 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 1 275€

DESCRIPTION

Cette prestation d'accompagnement propose une approche structurée pour comprendre la maltraitance et ses enjeux dans le secteur médico-social.

Elle vise à doter les participants des outils nécessaires pour prévenir, détecter et signaler les situations à risque.

PUBLIC

- Professionnels de la santé
- Travailleurs sociaux
- Responsables d'établissements
- Toute personne impliquée dans la protection des usagers

PRÉREQUIS

Professionnels de la santé, aux travailleurs sociaux, aux responsables d'établissements et à toute personne impliquée dans la protection des usagers.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction à la maltraitance : définitions et enjeux.
- ▶ Identification des types de maltraitance et des signes d'alerte.
- ▶ Élaboration d'un plan de prévention des risques.
- ▶ Mise en place de procédures de signalement et de suivi.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers participatifs, études de cas ESSMS, jeux sérieux et simulations « table-top ».
- Apports ciblés, co-construction de livrables, retours d'expérience guidés.
- Présentiel ou distanciel; possibilité d'intra personnalisée

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation diagnostique (auto-positionnement) en amont.
- Évaluation formative continue (exercices, productions, quiz).
- Évaluation sommative: présentation du plan d'actions et des livrables produits.
- Attestation de réussite + fiche de progrès individuelle.
- Suivi à froid à 60-90 jours: visio de 45 min et indicateurs (taux d'actions réalisées, nb de signalements traités, délais de traitement, exercices réalisés).

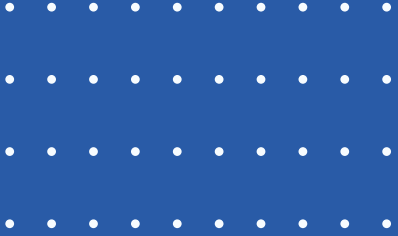
MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Présentations PowerPoint
- Documents de référence
- Outils d'analyse des risques
- Plateforme de formation en ligne

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions sont ouvertes à tous les professionnels intéressés par la prévention des risques de maltraitance, avec une priorité donnée aux membres d'organisations partenaires.

- Inscription via bulletin d'inscription ou convention de formation (intra / inter).
- Délai d'accès indicatif: 10 à 30 jours selon calendrier.
- Groupe 8-12 participants recommandé; devis personnalisé sur demande.



6

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Référent technique :

Francesca MOROT

accueil@acoa.fr | 0590 44 55 99

6.1 - DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

INTER

MOD_2025066

Durée : 70 heures réparties sur 7 jours | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 3 900€

DESCRIPTION

Le programme de la prestation de conseil en ressources humaines (PCRH) est conçu pour accompagner les TPE-PME dans la gestion de leurs ressources humaines en période de crise. Il s'agit d'un dispositif cofinancé par l'État qui vise à apporter un soutien opérationnel et stratégique aux entreprises.

Les objectifs de cette formation incluent :

- Accompagnement en ressources humaines par un prestataire.
- Sensibilisation et professionnalisation des acteurs de l'entreprise.
- Élaboration d'un plan d'action opérationnel en collaboration avec toutes les parties prenantes.

PUBLIC

Entreprises de moins de 250 salariés, qui se trouvent dans un contexte de crise économique et sociale, en particulier en raison de la pandémie de Covid-19.

Elle vise à toucher tous les acteurs de l'entreprise, y compris :

- La Direction
- Les Ressources Humaines (RH)
L'encadrement
- Les représentants du personnel
- Les salariés

PRÉREQUIS

- Prise en charge OPCO et DEETS
- Pilotage de l'instance dirigeante ou de la direction et disponibilité des interlocuteurs clés.
- Accès aux données et documents RH nécessaires (BDESE, registres, indicateurs).
- Accord sur la gouvernance de projet et la confidentialité.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1. L'accompagnement global à la gestion RH.
2. L'appui au recrutement et à l'intégration des salariés dans l'entreprise.
3. La gestion RH des problématiques organisationnelles (absentéisme, turn-over, télétravail, etc.)
4. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).
5. L'amélioration du dialogue social.
6. Responsabilité sociale et qualité de vie au travail.
7. La professionnalisation de la fonction RH au sein de l'entreprise.

SUITE DE LA FICHE

LE DÉROULEMENT

Jours 1-3 (Diagnostic):

- Cadrage: objectifs, périmètre, gouvernance, planning.
- Collecte: entretiens ciblés (direction, RH, managers, CSE), audit documents/process, extraction d'indicateurs clés (recrutement, mobilité, absences, formation, paie).
- Analyse: maturité RH, cartographie des risques/opportunités, identification quick wins.
- Restitution: diagnostic, priorisation, feuille de route, plan de mesure.

Jours 4-7 (Accompagnement):

- Ateliers de conception: processus recrut./onboarding, GEPP, entretiens pro, QVCT, égalité pro, formation, SIRH.
- Production de livrables: trames, procédures, tableaux de bord, kits managers, plan de communication et de conduite du changement.
- Lancement et coaching terrain: pilotes, communication, suivi des indicateurs.
- Comité de pilotage: jalons, REX, plan de continuité à 3-6 mois.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Approche proactive et stratégique pour garantir la performance et le bien-être au travail.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteurs et des écrans pour des présentations visuelles.
- Salles de réunion équipées pour des sessions interactives.
- Documents de synthèse tels que des diagnostics et des plans d'action opérationnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'identification des besoins au début de la formation.
- Questionnaire d'évaluation de la prestation à la fin de celle-ci.
- Remise d'attestations de présence et de fin de prestation.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

1. Signature d'une convention ou un document d'engagement PCRH (OPCO-DEETS Entreprise).
2. Document d'identification des besoins à remplir pour garantir que la formation répond aux attentes et besoins spécifiques de l'entreprise.

6.2 - CONDUIRE ET METTRE EN ŒUVRE DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

INTRA / INTER

MOD_2025073

Durée : 14 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 2 600€

DESCRIPTION

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer, conduire et suivre efficacement des entretiens professionnels.

C'est un parcours intensif et pragmatique alternant apports, ateliers, jeux de rôle et études de cas.

Le contenu est personnalisé aux contextes et outils de l'entreprise (SIRH, trames existantes).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire, mais une expérience en gestion d'équipe est un plus.

- Une première expérience managériale ou RH est recommandée.
- Venir avec sa trame d'entretien si elle existe et un cas concret à travailler.

PUBLIC

- Managers
- Responsables RH
- Toute personne impliquée dans la conduite d'entretiens professionnels
 - Managers de proximité, cadres, chefs de projet, directeurs.
 - Professionnels RH (RRH, HRBP), responsables formation, dirigeants de PME / ETI.
 - Tuteurs et référents formation impliqués dans les parcours.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

▶ Module 1 – Finalités et cadre

- Rôle et enjeux de l'entretien professionnel, différence EP/EAE, articulation avec la GEPP.
- Rappels du cadre légal français (périodicité, bilan à 6 ans, thématiques à aborder, traçabilité).

▶ Module 2 – Préparation efficace

- Définir objectifs, agenda, critères et indicateurs.
- Collecter les éléments utiles (missions, compétences, réalisations, formation).
- Adapter la trame à chaque profil et contexte (télétravail, mobilité, retour d'absence).

▶ Module 3 – Conduite de l'entretien

- Posture managériale, écoute active, questionnement, reformulation.
- Feedback constructif, gestion des émotions et des situations sensibles.
- Exploration de la trajectoire pro : appétences, compétences, passerelles métiers.

▶ Module 4 – Plans d'actions et leviers de développement

- Construire un plan SMART : formation, AFEST, mentorat/tutorat, mission apprenante, VAE, CPF.
- Prioriser et séquencer les actions, définir responsabilités et échéances.

▶ Module 5 – Traçabilité et suivi

- Formalisation, conservation et confidentialité des données (RGPD).
- Suivi post-entretien, points de progrès, relances, reporting équipe/BU.

▶ Module 6 – Déploiement dans l'organisation

- Piloter une campagne d'EP : communication, calendrier, accompagnement des managers.
- Qualité et équité des pratiques, prévention des biais et non-discrimination.
- Indicateurs et amélioration continue.

SUITE DE LA FICHE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports structurés, ateliers collaboratifs, jeux de rôle, études de cas réels.
- Feedbacks à 360° (pairs, formateur, auto-évaluation) et plan d'action individuel.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Salle équipée ou plateforme de visioconférence, sous-groupes, tableau collaboratif.
- Supports numériques, fiches mémo, vidéos, modèles de documents modifiables.
- Enregistrements vidéo des simulations possibles avec consentement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Amont : questionnaire de positionnement et recueil des attentes.
- Pendant : quiz, mises en situation évaluées via grille de compétences.
- Fin : formalisation d'un plan d'actions individuel et attestation d'acquisition.
- Aval : évaluation "à froid" à J+60/J+90 et session de consolidation optionnelle.
- Reporting consolidé pour l'entreprise (sur demande).

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscription en ligne ou par devis. Validation sous 72 heures ouvrées.
- Convention de formation et convocation transmises dès confirmation.
- Délais d'accès indicatifs : 10 jours ouvrés.
- Prise en charge possible via votre OPCO (selon éligibilité).
- Conditions d'annulation et de report précisées dans la convention.

6.3 - CONDUIRE ET METTRE EN ŒUVRE DES ENTRETIENS D'ÉVALUATION

INTRA / INTER

MOD_2025074

Durée : 14 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 350€ (INTER) - à partir de 2 600€ (INTRA)

DESCRIPTION

Cette formation aborde les fondements et le cadre légal des entretiens d'évaluation, ainsi que leur articulation avec la stratégie RH.

C'est un format inter ou intra-entreprise, en présentiel ou distanciel, combinant apports ciblés, entraînements intensifs, études de cas et construction d'outils personnalisés.

Un suivi à 30-60-90 jours garantit la mise en œuvre.

PUBLIC

- Directeurs d'établissement
- Managers
- Responsables RH
- Professionnels impliqués dans la gestion des ressources humaines

PRÉREQUIS

- Première expérience managériale ou projet d'animation d'entretiens à court terme.
- Connaissances de base en communication souhaitées.
- Optionnel: apporter les référentiels métiers/ grilles internes pour personnalisation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Module 1 – Enjeux et cadre (1h30)**
Finalités, différence entretien d'évaluation/ entretien professionnel, rôles RH/manager/ collaborateur, principes d'équité et de transparence.
- ▶ **Module 2 – Préparer l'entretien (2h)**
Collecte de faits et indicateurs, analyse des résultats, trame d'entretien, gestion des biais (halo, récence, indulgence), préparation des objectifs SMART.
- ▶ **Module 3 – Conduire l'entretien (3h)**
Ouverture et cadrage, écoute active, questions puissantes, techniques de feedback (DESC/SBI), régulation des émotions, gestion des désaccords, posture en visio.
- ▶ **Module 4 – Évaluer objectivement (1h30)**
Critères, preuves, notes/mentions, calibration inter-managers, équité et non-discrimination.
- ▶ **Module 5 – Développement et suivi (2h)**
Co-construction d'un plan de développement, choix des modalités (formation, tutorat, missions), articulation avec GPEC/entretiens professionnels, suivi à 90 jours.
- ▶ **Module 6 – Cas complexes et spécificités (2h)**
Contre-performance, hauts potentiels, télétravail, temps partiel/retour de congé, conflits de priorité, multiculturel.
- ▶ **Module 7 – Digitalisation et conformité (1h)**
Bonnes pratiques SIRH, traçabilité utile, RGPD et confidentialité.
- ▶ **Atelier intensif – Simulations filmées (2h)**
Jeux de rôles scénarisés, enregistrement, feedback pair et formateur à partir d'une grille d'observation.
- ▶ **Clôture – Plan d'action individuel (30 min)**
Engagements concrets et jalons 30-60-90 jours.

SUITE DE LA FICHE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Démarche expositive et participative
- Analyse de cas concrets
- Mise en pratique des outils
- Formation collective
- Apports ciblés et illustrés, ateliers pratiques et jeux de rôle.
- Études de cas, codéveloppement, serious games, simulations filmées.
- Alternance présentiel/distanciel possible; travail intersessions (micro-exercices).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Avant: auto-positionnement, recueil des attentes.
- Pendant: quiz, évaluations pratiques en simulation via grille critériée.
- Après: attestation de réussite, plan d'action suivi à 30–60–90 jours, classe virtuelle de retour d'expérience (2h).
- Évaluation de la satisfaction et mesure d'application en situation de travail.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports digitaux, fiches-outils, modèles de trame et de grille d'évaluation.
- Grilles d'observation pour simulations, vidéos de bonnes pratiques.
- Salle équipée ou visio HD.
- Trousse d'outils complète: trame d'entretien, banque de questions, checklists, modèles d'objectifs, grille de calibration.
- Ancrage terrain: cas réels des participants, co-développement.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscription en ligne ou par devis; validation des prérequis et des objectifs.
- Convention de formation et convocation envoyées sous 48 h.
- Délais: clôture des inscriptions 10 jours ouvrés avant la session inter; intra sur-mesure selon votre calendrier.
- Financements: accompagnement possible pour les prises en charge OPCO (selon accords de branche).

6.4 - CONDUIRE ET METTRE EN ŒUVRE DES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT

INTRA / INTER

MOD_2025075

Durée : 7 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 350€ (INTER)- à partir de 2 600€ (INTRA)

DESCRIPTION

Cette formation est un parcours intensif et pragmatique permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer, conduire et évaluer efficacement des entretiens professionnels.

Les apprenants acquièrent une méthodologie opérationnelle, des outils concrets et des réflexes éthiques afin d'améliorer la qualité des recrutements, l'expérience candidat et la performance de l'organisation.

PUBLIC

- Professionnels des ressources humaines
- Managers
- Toute personne impliquée dans le processus de recrutement

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire, bien qu'une expérience en gestion des ressources humaines soit un atout.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Module 1 : Cadrer le besoin et définir les critères.
- ▶ Module 2 : Préparer l'entretien et construire les outils.
- ▶ Module 3 : Conduire l'entretien structuré.
- ▶ Module 4 : Évaluer, décider et restituer.
- ▶ Module 5 : Éthique, droit et diversité.
- ▶ Module 6 : Ateliers et simulations filmées.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports ciblés et applicatifs
- Ateliers collaboratifs, études de cas, co-développement
- Situations de simulation et feedback individualisés
- Ressources numériques, quiz interactifs, micro-apprentissages entre sessions

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours
- Guide pratiques, checklist légales, fiches mémo

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Avant : auto-positionnement et recueil des besoins
- Pendant : quiz, exercices notés, observation en situation avec grille critériée
- Après : étude de cas finale, attestation de réussite et plan d'action personnalisé

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne ou via devis (intra-entreprise), avec une confirmation par e-mail.

- Entretien de cadrage pour valider les objectifs et le format
- Convention de formation, convocation et accès aux ressources préalables
- Délai d'accès indicatif : 1 à 3 semaines selon places disponibles

Durée : 26 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 350€ (INTER) - à partir de 3 900€ (INTRA)

DESCRIPTION

Cette formation vise à doter les participants de méthodes concrètes pour gérer les situations conflictuelles avec des personnalités difficiles.

Les participants identifient les comportements difficiles, comprennent leurs mécanismes, appliquent des techniques de communication ajustées et élaborent des stratégies concrètes pour prévenir, canaliser et résoudre les situations tendues.

PRÉREQUIS

- Les participants possèdent une expérience professionnelle en situation d'équipe ou de relation client.
- Les participants s'engagent à partager des situations vécues et à participer aux mises en situation.
- Les participants respectent la confidentialité des échanges.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule sur trois journées consécutives, accueille de huit à douze participants et alterne apports, ateliers et simulations filmées :

- ▶ Introduction aux personnalités difficiles
- ▶ Techniques de communication efficace
- ▶ Stratégies de résolution de conflits
- ▶ Études de cas et mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Avant la formation: les participants complètent un questionnaire de positionnement et formulent leurs objectifs prioritaires.
- Pendant la formation: les formateurs observent les mises en situation, utilisent des grilles critériées, restituent des retours structurés et consolident les acquis.
- Après la formation: les participants évaluent leurs progrès, partagent un plan d'action à trente jours.

La formation délivre une attestation de réalisation et propose un entretien de suivi.

PUBLIC

- Tous les professionnels souhaitant améliorer leurs compétences en gestion des conflits
- Managers
- Responsables d'équipe
- Ressources humaines

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers pratiques, jeux de rôle, analyse réflexives
- Études de cas
- Discussions en groupe

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours numériques
- Guides pratiques

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les candidats remplissent un formulaire d'inscription, expriment leurs attentes et décrivent une situation professionnelle type.

L'organisme réalise un entretien de positionnement, confirme l'adéquation et envoie une convention de formation par courrier électronique.

L'inscription se finalise à réception de l'accord et du règlement intérieur signé.

Durée : 28 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 350€ (INTER) - à partir de 3 900€ (INTRA)

DESCRIPTION

Cette formation permet de maîtriser les fondamentaux du dialogue social et d'acquérir des techniques concrètes pour animer des réunions et gérer les conflits.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire, mais une expérience dans le domaine des ressources humaines ou de la gestion des relations sociales est un plus.

PUBLIC

- Responsables RH
- Membres du comité social
- Délégués syndicaux
- Juristes en droit du travail
- Médiateurs internes
- Toute personne impliquée dans le dialogue social au sein de l'entreprise

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction au dialogue social : enjeux et cadre légal
- ▶ Techniques de communication et d'animation de réunions
- ▶ Médiation et gestion des conflits
- ▶ Études de cas et mises en situation

La formation se déroule sur plusieurs jours, combinant théorie et pratique, avec des études de cas réels pour illustrer les concepts abordés.

Jour 1 : Introduction au dialogue social et cadre légal

Jour 2 : Techniques de communication et animation de réunions

Jour 3 : Médiation et gestion des conflits

Jour 4 : Études de cas et mises en situation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Études de cas
- Échanges d'expériences

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours (présentations, documents)
- Outils de médiation et de communication
- Accès à une plateforme en ligne pour des ressources complémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation continue
- Questionnaire de satisfaction à la fin.
- Suivi post-formation est proposé pour accompagner les participants dans la mise en œuvre des compétences acquises.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

L'organisme reçoit la demande d'inscription par courriel ou via le formulaire en ligne.

Il analyse les besoins lors d'un entretien de positionnement, confirme l'adéquation, envoie la convention de formation et le programme détaillé, puis propose un accueil interentreprises à dates fixes ou une session sur mesure en entreprise.

6.7 - ORGANISER LES ÉLECTIONS DU PERSONNEL

INTRA/INTER

MOD_2025079

Durée : 14 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 700€ (INTER) - à partir de 2 600€ (INTRA)

DESCRIPTION

Ce programme permet de maîtriser l'organisation des élections du personnel, en abordant le cadre légal, les étapes clés et la gestion des parties prenantes. Il combine théorie, ateliers collaboratifs et études de cas pour une application concrète.

PUBLIC

- Responsables RH
- Managers
- Toute personne impliquée dans l'organisation des élections du personnel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire, bien qu'une connaissance de base des ressources humaines soit un atout.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction aux élections du personnel : cadre légal et enjeux
- ▶ Étapes de l'organisation des élections
- ▶ Gestion des parties prenantes et communication
- ▶ Études de cas et mises en situation
- ▶ Sessions de questions-réponses et ateliers collaboratifs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours (diaporamas, documents)
- Accès à des ressources en ligne
- Outils de simulation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz, études de cas et évaluation finale.
- Un suivi post-formation sera proposé pour accompagner les apprenants dans la mise en œuvre de leurs compétences.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne, avec une confirmation par e-mail.

Notre équipe effectue les actions suivantes :

- Réceptionne une demande d'inscription et contacte le demandeur pour préciser les besoins.
- Confirme l'admission par courriel après validation des prérequis et des objectifs.
- Envoie la convention de formation et le programme détaillé avant l'entrée en formation.

6.8 - METTRE EN ŒUVRE LES ENQUÊTES DE HARCÈLEMENT

INTRA

MOD_2025112

Durée : 14 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 350€ (INTER) - à partir de 2 600€ (INTRA)

DESCRIPTION

Ce programme de formation est conçu pour répondre à des besoins spécifiques d'enquête suite à un signalement.

L'intervention se structure autour de plusieurs étapes clés visant à recueillir des informations objectives et à formuler des recommandations pertinentes.

PRÉREQUIS

Il est conseillé d'avoir des connaissances de base en gestion de projet et en communication.

- **Expérience professionnelle :** Une expérience antérieure dans un rôle impliquant des interactions avec des parties prenantes est recommandée.
- **Formation en sciences sociales :** Une formation académique ou professionnelle en sciences humaines ou sociales peut être un plus.

Les participants doivent également être à l'aise avec l'utilisation d'outils numériques pour accéder aux ressources en ligne et participer aux activités interactives.

PUBLIC

- **Professionnels du secteur :** Les responsables d'enquêtes, les assistants sociaux et les agents de médiation qui souhaitent renforcer leurs compétences en gestion de situations complexes.
- **Cadres et dirigeants :** Les décideurs qui ont besoin de mieux comprendre les enjeux des enquêtes administratives et de signalement.
- **Formateurs :** Les formateurs souhaitant intégrer des méthodes d'enquête dans leur pratique.

Elle est également ouverte à toute personne intéressée par le développement de compétences en gestion de conflits et en communication.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les principales composantes de la formation incluent :

- ▶ **Mise en œuvre d'une enquête sur la situation :** Les participants apprendront à structurer une enquête efficace, en mettant l'accent sur la collecte d'informations fiables et sur la distinction entre faits observés et interprétations.
- ▶ **Entretiens individuels :** Cette session prévoit la conduite d'entretiens avec les personnes concernées et des témoins, permettant une approche approfondie et nuancée de la situation.
- ▶ **Restitution écrite :** Les compétences en rédaction seront développées pour permettre aux participants de produire un rapport d'enquête clair et structuré, qui sera remis au commanditaire.
- ▶ **Réunion de restitution :** Un moment clé pour présenter les résultats et les recommandations issues de l'enquête, favorisant ainsi la communication avec les parties prenantes.

La formation se déroulera dans un cadre adapté, que ce soit en présentiel ou à distance, selon les besoins des participants.

6.8 - METTRE EN ŒUVRE LES ENQUÊTES DE HARCÈLEMENT

INTRA

MOD_2025112

SUITE DE LA FICHE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers pratiques
- Simulations d'entretiens
- Études de cas réels
- Feedback continu

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Présentations PowerPoint et supports numériques
- Documents de référence
- Outils d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluations formatives : Des quiz et des exercices pratiques tout au long de la formation permettront d'évaluer la compréhension des concepts enseignés.
- Évaluation finale : Un projet ou un rapport d'enquête sera demandé en fin de formation pour valider les compétences acquises.
- Feedback des formateurs : Les participants recevront des retours personnalisés sur leurs performances et leurs projets.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscription écrite : Les candidats doivent confirmer leur inscription par écrit en remplissant un formulaire d'inscription ACOA et en le renvoyant par courriel.
- Confirmation de participation : Les coordonnées électroniques des participants sont nécessaires pour faciliter l'émargement et les activités pédagogiques en ligne.

Durée : 14 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 700€ (INTER) - à partir de 2 600€ (INTRA)

DESCRIPTION

Cette formation propose une approche structurée pour optimiser la gestion du temps et des priorités à travers des méthodes concrètes et des outils numériques.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire, mais une expérience professionnelle est recommandée. Les participants apportent leur agenda, leurs listes d'actions et deux cas concrets à traiter pendant la formation.

PUBLIC

Tous les professionnels souhaitant améliorer leur gestion du temps, quel que soit leur secteur d'activité.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Mettre le temps au service de ses priorités.
- ▶ Renforcer l'efficacité de son organisation personnelle.
- ▶ Piloter son agenda et ses listes d'actions.
- ▶ Maîtriser interruptions, messages et réunions.
- ▶ Prévenir la surcharge et installer des routines durables.
- ▶ Construire et déployer un plan d'action personnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentations
- Discussions en groupe
- Exercices pratiques

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours
- Outils numériques
- Ressources en ligne

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Questionnaires et exercices pratiques, avec un suivi post-formation pour mesurer l'impact.

- Avant: vous réalisez un auto-positionnement et vous définissez vos objectifs.
- Pendant: vous réussissez des mises en situation avec critères observables et vous mesurez vos gains.
- Après: vous complétez une évaluation à chaud.
- Attestation: vous recevez une attestation de réalisation assortie de vos livrables et de vos progrès.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Vous renseignez un formulaire d'intérêt, vous exposez vos objectifs et vos contraintes. Nous analysons votre besoin, nous proposons le format le plus adapté, nous envoyons une proposition et une convention de formation. Votre inscription se confirme à réception de l'accord signé.

Durée : 21 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 1 050€ (INTER) - à partir de 3 900€ (INTRA)

DESCRIPTION

Cette formation propose une immersion complète dans les fondamentaux du droit social appliqué au management, alternant théorie et pratique sur plusieurs jours afin de renforcer leurs compétences juridiques.

PUBLIC

- Managers
- Responsables RH
- Toute personne impliquée dans la gestion des ressources humaines

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire, bien qu'une expérience en gestion d'équipe soit un atout.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Module 1 :** Cadre et sources du droit du travail
- ▶ **Module 2 :** Contrats de travail et gestion des parcours
- ▶ **Module 3 :** Temps de travail, absences et rémunération
- ▶ **Module 4 :** Santé, sécurité, prévention des risques
- ▶ **Module 5 :** Relations individuelles et discipline
- ▶ **Module 6 :** Dialogue social et instances représentatives
- ▶ **Module 7 :** Réorganisations, mobilité et changement
- ▶ **Module 8 :** Ruptures du contrat
- ▶ **Module 9 :** Prévention et traitement des litiges

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Études de cas
- Travaux en groupe
- Sessions interactives et discussions de groupe

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours
- Fiches pratiques
- Accès à une plateforme en ligne pour des ressources supplémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Des évaluations formatives seront réalisées tout au long de la formation, avec un suivi post-formation pour mesurer l'application des compétences acquises.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

L'admission se déroule en trois étapes: entretien de positionnement, validation des prérequis et contractualisation.

L'inscription se confirme par l'envoi d'une convention, d'un programme et d'une convocation.

Le délai moyen d'accès se situe entre une et quatre semaines selon les sessions.

6.11 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DU PUBLIC : PRÉVENIR ET GÉRER

INTRA

MOD_2025083

Durée : 14 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 2 600€

DESCRIPTION

Cette formation propose une alternance de théorie et de pratique pour renforcer la qualité de l'accueil et la gestion des situations conflictuelles.

PUBLIC

Professionnels d'organisations accueillant du public, souhaitant améliorer l'accueil, prévenir et gérer les conflits avec les usagers, quel que soit leur secteur d'activité.

PRÉREQUIS

Être un professionnel dans une organisation accueillant du public.

Vous maîtrisez l'expression orale et écrite en français, vous connaissez les bases de votre activité et vous apportez des situations vécues pour les exercices.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Module 1 :** vous clarifiez les fondamentaux de l'accueil de qualité.
- ▶ **Module 2 :** vous maîtrisez la communication et l'écoute active.
- ▶ **Module 3 :** vous prévenez et vous gérez les situations difficiles.
- ▶ **Module 4 :** vous structurez des parcours d'accueil inclusifs et efficaces.
- ▶ **Module 5 :** vous régulez le stress et vous consolidez la posture professionnelle.
- ▶ **Module 6 :** vous mesurez, vous améliorez et vous pérennisez la qualité de service.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentations
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Discussions de groupe

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Salle équipée et supports de cours
- Outils numériques et outils d'évaluation
- Ressources en ligne

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne, avec une confirmation par e-mail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Avant la formation: vous répondez à un questionnaire de positionnement et vous précisez vos objectifs; vous, managers, validez les situations prioritaires à travailler.
- Pendant la formation: vous réalisez des évaluations formatives, vous recevez des retours individualisés et vous ajustez votre plan d'action.
- Après la formation: vous passez une évaluation finale en situation simulée, vous recevez une attestation de réussite et vous bénéficiez d'un point de suivi à trente à soixante jours; vous, managers, conduisez un entretien de transfert en situation de travail.



7



MOBILISATION ET COHÉSION D'ÉQUIPES



Référent technique :

Pascale BENOUE

info@acoa.fr | 0590 44 55 93

Durée : 22 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 5 720€

DESCRIPTION

La prestation vise à doter les professionnels d'outils pour comprendre et gérer les défis quotidiens dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.

Elle favorise la prise de recul, la réflexion sur les pratiques et l'ajustement du positionnement professionnel.

PRÉREQUIS

- Expérience professionnelle significative dans le secteur sanitaire, social ou médicosocial.
- Connaissance de base des problématiques rencontrées par les usagers.
- Capacité à travailler au contact des personnes accompagnées et de leur entourage.
- Ouverture d'esprit et volonté de remise en question de ses pratiques professionnelles souhaitées.

PUBLIC

- Professionnels de l'établissement ou du service (personnel soignant, éducatif, administratif) ayant une expérience professionnelle antérieure.
- Professionnels en position d'encadrement souhaitant améliorer la dynamique d'équipe et la gestion des conflits ou de la fatigue professionnelle.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Connaissance des maladies et des handicaps et leurs implications dans l'accompagnement des usagers.
- ▶ Exigences professionnelles liées au rôle des participants, gestion des situations conflictuelles et de l'agressivité en milieu institutionnel.
- ▶ Dynamique de groupe et importance du travail en équipe.
- ▶ Identification des situations professionnelles problématiques.
- ▶ Clarification des enjeux liés à la relation d'accompagnement ou de soin.
- ▶ Adaptation des postures professionnelles face à des situations complexes.
- ▶ Établissement d'une « juste proximité » dans les relations éducatives et soignantes.
- ▶ Analyse institutionnelle et approche écosystémique.
- ▶ Réflexion éthique sur le sens et la cohérence du travail.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- **Clarification de l'objet de travail dès l'amont** (relation usagers/familles et/ou coopération interne) et **alignement** des attentes direction-encadrement-participants.
- **Stabilisation des groupes** : présence régulière des mêmes professionnels ; non-participation des cadres, hors temps de bilans dédiés.
- **Cadre explicite et partagé** : horaires, règles de prise de parole, confidentialité, posture de bienveillance et de non-jugement, exceptions légales précisées.
- **Rythme propice à la maturation** : séances mensuelles de 2h à 2h30, lieu calme garantissant la discrétion.
- **Préparation et outillage** : collecte de situations, temps d'explicitation, synthèses facilitantes, 1 à 3 actions concrètes à tester avant la séance suivante.
- **Méthodes et supports** : grilles d'observation, protocoles de questionnement, outils de priorisation, trames de synthèse anonymisées.
- **Pilotage «léger et respectueux»** : bilans agrégés sans contenu sensible, indicateurs d'activité et d'effet partagés, ajustements continus.
- **Intervenant expérimenté** : formé à l'APP, garant de la neutralité, du cadre méthodologique et de l'apport clinique pertinent.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif «Instance clinique» inspiré des travaux de Joseph Rouzel, structuré en étapes systématiques.
- Pédagogie participative et co-constructive, favorisant l'échange d'expériences et la collaboration entre pairs.
- Études de cas et analyses de situations professionnelles.
- Apports théoriques et cliniques issus de l'analyse institutionnelle et des pratiques systémiques.
- Travail clinique et réflexion en groupe, prise en compte des feedbacks cognitifs, émotionnels et contextuels.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation des salles de réunion au sein de l'établissement, garantissant discrétion et confidentialité.
- Présence d'un intervenant formé à l'analyse des pratiques professionnelles (psychologue ou consultant) titulaire d'un Master 2 et d'une expérience significative dans le secteur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaires d'identification des besoins et d'auto-positionnement des participants.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Bilan pédagogique pour mesurer l'atteinte des objectifs et l'impact sur les pratiques professionnelles.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Remplir un fichier d'inscription, accompagné d'un devis et d'une convention de formation signés et tamponnés.
- Places limitées à 15 participants par groupe.

Durée : 25 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir 5 940€

DESCRIPTION

Cette prestation propose des outils concrets pour améliorer la communication, la gestion des conflits et la cohésion au sein des équipes professionnelles. Elle vise à renforcer la collaboration, la coordination et l'adaptation aux changements organisationnels dans le secteur sanitaire, social et médicosocial.

PRÉREQUIS

- L'équipe exerce une activité commune et partage des interfaces de travail.
- Le responsable s'implique dans le dispositif et soutient les décisions prises en séance.
- Les participants s'engagent à respecter les règles de confidentialité et de respect mutuel.

PUBLIC

- Professionnels des établissements et services d'éducation, sanitaires, sociaux et médicosociaux.
- Personnes accompagnant des usagers ou patients en situation de vulnérabilité.
- Professionnels confrontés à des problématiques de coordination d'équipe: éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, infirmiers, médecins, etc.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Phase 1** : Cadrage et diagnostic partagé (1 réunion de cadrage avec le responsable et la direction, 1 à 2 temps d'écoute de l'équipe)
- ▶ **Phase 2** : Ateliers de régulation d'équipe (4 à 6 séances de 2 h 30 à 3 h, espacées de 2 à 3 semaines)
- ▶ **Phase 3** : Consolidation et transfert (1 séance de 3 h)
- ▶ **Phase 4** : Suivi d'impact (1 point à 6 semaines, 1 bilan à 3 mois)
- Outils pratiques pour améliorer la clarté des échanges : réunions structurées, comptes-rendus.
- Gestion des conflits : identification des sources, dynamiques conflictuelles, stratégies de résolution (médiation, négociation, désescalade).
- Renforcement de la cohésion d'équipe : activités et exercices pour la confiance et la collaboration, développement de l'empathie et de la compréhension mutuelle.
- Méthodes de coordination des actions : planification, répartition des responsabilités, utilisation d'outils de gestion de projet.
- Développement des compétences relationnelles: intelligence émotionnelle, gestion du stress, amélioration des relations interpersonnelles et de la dynamique de groupe.
- Pratiques réflexives : groupes de parole, supervision, partage d'expériences et d'apprentissages.
- Stratégies d'adaptation aux changements organisationnels.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers de régulation centrés sur des situations réelles apportées par l'équipe.
- Analyse de pratiques et co-développement professionnel.
- Mises en situation, jeux de rôle, simulations de réunions de décision.
- Apports ciblés et courts pour éclairer les dynamiques d'équipe et les techniques de régulation.
- Retour structuré et auto-évaluation guidée pour ancrer les apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Avant l'accompagnement : réalise un état initial des pratiques et des attentes de l'équipe.
- Pendant : observe les progrès, recueille des retours et ajuste le plan d'actions.
- Fin d'accompagnement : évalue l'atteinte des objectifs avec des indicateurs partagés (qualité des échanges, décisions prises et tenues, fiabilité des engagements, fluidité d'interface).
- À 6 semaines et 3 mois : suit les résultats, consolide les acquis et propose, si utile, un appoint de régulation.
- Remet une synthèse anonymisée, une charte de fonctionnement, un plan d'actions actualisé et un rapport d'intervention.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Guides de questionnement, trames de réunion, grilles d'analyse et fiches-outils.
- Outils de recueil de perception anonymisé et questionnaires de suivi.
- Documents de synthèse, plan d'actions et charte de fonctionnement de l'équipe.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Lors de l'admission, notre équipe :

- Recueille la demande lors d'un entretien de cadrage avec la direction et le responsable.
- Valide l'adéquation de la demande et le périmètre de l'équipe.
- Propose une offre détaillée avec objectifs, calendrier, métriques de suivi et budget.

Durée : 21 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 182.14 €/h

DESCRIPTION

La prestation aborde les enjeux de la cohésion d'équipe dans un contexte professionnel marqué par la diversité, le télétravail et la nécessité d'une collaboration efficace.

Elle vise à renforcer la motivation, l'engagement et la productivité des équipes face aux défis actuels des entreprises.

PUBLIC

- Responsables d'équipe, responsables de service, chefs de projet.
- Professionnels, membres d'équipes opérationnelles ou transverses.
- Collectifs en création, en réorganisation ou en phase de consolidation

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Module 1** : Comprendre et cadrer: Analyser la dynamique d'équipe, clarifier la raison d'être, expliciter les attentes et les rôles.
- ▶ **Module 2** : Communiquer et coopérer: Appliquer des techniques d'écoute et de synchronisation, structurer l'information, optimiser les interfaces.
- ▶ **Module 3** : Réguler et décider: Prévenir et traiter les désaccords, arbitrer, décider et assumer collectivement.
- ▶ **Module 4** : Construire et ancrer: Concevoir des activités de construction d'équipe, planifier des rituels et évaluer leur impact.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers expérientiels, mises en situation, co-développement de solutions.
- Discussions de groupe, outils pratiques et retours structurés.
- Création de livrables utiles : règles de fonctionnement, canevas de réunion, fiches de régulation, plan d'action.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Guides pratiques, grilles d'observation, canevas de réunion, fiches de régulation des désaccords.
- Espace numérique sécurisé pour diffuser supports et plan d'action, et recueillir les retours d'expérience.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Avant: auto-positionnement sur la cohésion, recueil des attentes, court entretien de cadrage avec le responsable d'équipe.
- Pendant: observation des mises en situation, quiz de vérification des acquis, évaluations croisées entre pairs.
- Après: plan d'action finalisé, indicateurs de suivi définis, bilan à chaud, puis point à froid à trente à soixante jours pour mesurer les effets et ajuster.
- Remise d'une attestation de réalisation, de feuilles de présence signées et d'un rapport de synthèse valorisant les acquis et les actions engagées.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Inscription ouverte à tous les professionnels souhaitant améliorer la cohésion de leur équipe, sans condition préalable.

7.4 - SUPERVISION CLINIQUE D'ÉQUIPES DU TRAVAIL SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICOSOCIAL

INTRA

MOD_2025025

Durée : 22 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 5 720€

DESCRIPTION

La supervision clinique vise à outiller les professionnels pour mieux accompagner les usagers en situation de vulnérabilité, en abordant les enjeux personnels, institutionnels et relationnels de leur pratique.

Elle favorise la réflexion collective, l'ajustement des postures et l'amélioration de la qualité de l'accompagnement au sein des équipes.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Ouverte à tout professionnel souhaitant améliorer ses compétences en supervision d'équipes, qu'il soit novice ou expérimenté.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Exploration des résonances professionnelles et clarification des situations problématiques rencontrées dans le travail quotidien.
- Compréhension des enjeux personnels et institutionnels influençant la pratique professionnelle.
- Concepts abordés : transfert dans la relation d'accompagnement, éthique relationnelle, dynamique de groupe.
- Études de cas et analyses de situations professionnelles réelles.
- Identification des repères théoriques et cliniques pour adapter sa posture professionnelle.
- Renforcement des compétences en gestion des conflits.
- Promotion de la réflexion éthique sur l'accompagnement.
- Prise de recul, réflexion sur les pratiques et ajustement des postures professionnelles.
- Contribution à la régulation des tensions au sein de l'équipe.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Salle de réunion au sein de l'établissement ou du service, garantissant la confidentialité.
- Paperboard avec feutres pour les échanges et la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Identification des besoins des participants en début de prestation.
- Évaluation des compétences en fin de prestation.
- Questionnaire de satisfaction.
- Bilan pédagogique pour évaluer l'atteinte des objectifs et proposer des améliorations.

PUBLIC

- Professionnels de l'établissement ou du service concerné par la prestation.
- Travailleurs du secteur sanitaire, social et médicosocial en contact direct avec des usagers ou patients en situation de vulnérabilité (travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs spécialisés, autres intervenants).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présence d'un intervenant formé à la supervision d'équipes.
- Dispositif « Instance clinique » inspiré des travaux de Joseph Rouzel, structuré en plusieurs étapes.
- Évocations de situations professionnelles réelles.
- Études de cas et analyses collectives de situations problématiques.
- Apports théoriques et cliniques issus des pratiques systémiques, de l'approche interpersonnelle et de l'analyse institutionnelle.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Remplissage d'une fiche d'inscription et signature du devis et convention.



8

ORGANISATION DU TRAVAIL PAR L'APPROCHE QUALITÉ

Référent technique :

Jemuel BONNET

accueil@acoa.fr | 0590 44 55 99

8.1 - METTRE EN ŒUVRE ET PILOTER LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA QUALITÉ SMQ

INTRA

MOD_2025021

Durée : 63 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 11 700€

DESCRIPTION

La prestation vise à intégrer les exigences de qualité et d'éthique dans le fonctionnement quotidien des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Elle se déroule en moyenne sur 5 ans, avec des sessions sur site et à distance, et fournit des outils pour garantir une démarche qualité efficace et éthique.

PRÉREQUIS

- Expérience dans le secteur de la santé, du social ou du médico-social
- Compréhension des enjeux et défis liés à ces domaines
- Connaissances de base recommandées sur les systèmes de management de la qualité

PUBLIC

- Membres de l'instance dirigeante
- Personnel de direction
- Équipe d'encadrement
- Professionnels du secteur de la santé, du social et du médico-social

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Réaliser un état des lieux de la démarche qualité : analyse stratégique des processus, identification des facteurs clés, appréciation de la maturité de chaque processus.
- ▶ Développer le management de l'éthique et de la qualité : déploiement d'une politique qualité adaptée, gestion des conflits, optimisation des systèmes de management.
- ▶ Planifier des actions et outils de suivi et d'évaluation : gestion documentaire, mise en place de tableaux de bord, révision de direction.
- ▶ Adaptation des contenus aux besoins des groupes : études documentaires, rencontres avec les instances dirigeantes, audits des procédures en place.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Démarche projet combinée à des séquences expositives et méthodes participatives
- Analyse de cas pratiques
- Échanges interactifs
- Évaluation continue (questionnaires, évaluations de la formation)

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteurs et écrans pour les présentations
- Salle de formation équipée pour des sessions en présentiel
- Livret de formation dématérialisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Liste d'émargement
- Questionnaires d'identification des besoins (avant la formation)
- Questionnaires d'évaluation de la formation (fin de formation)

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Remplissage de la fiche d'inscription
- Signature du devis et convention de formation

8.2 - SUPERVISER LE SYSTÈME QUALITÉ SMQ POUR LA PERFORMANCE COLLECTIVE

INTRA

MOD_2025085

Durée : 42 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 7 800€

DESCRIPTION

La supervision au SMQ alterne théorie et pratique, avec des sessions de travail en groupe et des études de cas réels.

Elle permet aux participants d'acquérir des compétences concrètes pour superviser efficacement un système qualité.

PUBLIC

- Responsables qualité
- Chefs de projet
- Managers
- Toute personne impliquée dans la gestion de la qualité au sein de l'organisation

PRÉREQUIS

- Connaissance de son périmètre d'activité et des processus existants.
- Disponibilité de l'équipe pilote et parrainage de la direction.
- Une première pratique de l'amélioration continue constitue un atout.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Nous structurons l'accompagnement en trois temps :

- ▶ **Cadrage stratégique** : nous clarifions les enjeux, les objectifs et les résultats attendus, nous convenons des indicateurs de succès et du plan d'intervention.
- ▶ **Déploiement opérationnel** : nous animons des ateliers, nous co-produisons les livrables clés, nous testons et nous ajustons sur le terrain.
- ▶ **Ancrage et transfert** : nous consolidons les routines, nous outillons les managers, nous formalisons le bilan et le plan de continuité.

Les modules liés à la prestation sont présentés ci-dessous :

- **Module 1** : Cadrer et engager
- **Module 2** : Clarifier et simplifier les processus
- **Module 3** : Mesurer et piloter
- **Module 4** : Auditer et améliorer
- **Module 5** : Mobiliser et faire grandir
- **Module 6** : Pérenniser et capitaliser

8.2 - SUPERVISER LE SYSTÈME QUALITÉ SMQ POUR LA PERFORMANCE COLLECTIVE

INTRA

MOD_2025085

SUITE DE LA FICHE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers de co-construction, mises en situation, simulations d'audit et études de cas réels.
- Codéveloppement professionnel et les retours d'expérience guidés.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accompagnement, guides, canevas prêts à l'emploi, fiches pratiques.
- Modèles de cartographie, matrices de risques, trames de revue et d'audit interne.
- Tableaux visuels, papiers repositionnables, outils numériques accessibles et espace partagé de ressources.
- Journal de bord d'équipe et tableau de bord de suivi des actions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Diagnostic initial et final, grille de maturité et plan d'actions associé.
- Évaluations formatives: quiz, observations en situation, livrables produits.
- Évaluation sommative: soutenance d'un cas réel et validation d'un plan d'amélioration.
- Mesure d'impact: indicateurs avant-après, bilan à froid à trois mois.
- Traçabilité: feuilles d'émargement, rapports d'activité, attestation d'accompagnement et de compétences.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Entretien de cadrage pour qualifier vos enjeux, vos attentes et vos contraintes.
- Co-construction de proposition détaillée, validation du périmètre, des résultats attendus et du calendrier.
- Formalisation de la convention, plan d'accompagnement et modalités de financement.
- Délai moyen d'accès : 2 à 6 semaines selon la taille de l'équipe et les disponibilités.

8.3 - METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INTRA

MOD_2025084

Durée : 27 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 1 275€

DESCRIPTION

La prestation propose une initiation à la transition écologique et à la mise en œuvre d'actions concrètes en entreprise pour accompagner les participants dans la construction de leur démarche environnementale. Nous intervenons sur site et à distance.

Nous animons des ateliers collaboratifs, nous conduisons des entretiens ciblés, nous analysons vos données et nous réalisons des visites terrain.

Nous co-construisons la feuille de route avec vos équipes. Nous accompagnons la mise en œuvre, nous mesurons les résultats et nous transférons les compétences pour pérenniser la démarche.

PUBLIC

- Directions générales, directions locales et responsables de site.
- Responsables qualité, responsables des achats et responsables des services généraux.
- Managers d'équipes opérationnelles et référents environnement.
- Représentants du personnel et relais internes.

PRÉREQUIS

L'organisation identifie un sponsor interne. L'équipe projet se rend disponible selon le calendrier défini.

Les données nécessaires se mettent à disposition (consommations, achats, activités, mobilité, déchets).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Cadrage et gouvernance de la démarche
- ▶ Diagnostic environnemental et cartographie des impacts
- ▶ Priorisation et feuille de route
- ▶ Projets pilotes et déploiement
- ▶ Mesure des résultats, communication et amélioration continue
- ▶ Transfert de compétences et autonomisation des équipes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers de co-construction, sessions d'apports ciblés, analyses de terrain et accompagnement individuel des responsables.
- Engagement des équipes par des formats participatifs et des supports clairs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire de satisfaction
- Bilan de fin de mission avec plan d'amélioration et perspectives.
- Suivi post-formation pour accompagner la mise en œuvre des actions et consolider les acquis

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Guides pratiques, canevas de diagnostic, trames de plan d'actions et modèles de tableau de bord.
- Outils de collecte et d'analyse de données, check-lists de visite et fiches de bonnes pratiques.
- Ressources numériques accessibles et espace de partage sécurisé.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Entretien de cadrage
- Proposition détaillée (objectifs, modalités, livrables, indicateurs, budget, planning)
- Plan d'intervention et lancement



9



ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE



Référent technique :

Jemuel BONNET

accueil@acoa.fr | 0590 44 55 99

9.1 - METTRE EN ŒUVRE L'AUTO-ÉVALUATION DES ESSMS

INTRA

MOD_2025018

Durée : 21 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 3 900€

DESCRIPTION

Les ESSMS sont accompagnés dans l'amélioration continue de la qualité, avec un accent sur l'auto-évaluation et l'élaboration d'un plan d'amélioration.

Ils peuvent identifier les points forts et axes d'amélioration de leur organisation, tout en mobilisant les équipes pour favoriser l'engagement dans des changements significatifs.

PRÉREQUIS

- Être salarié de l'établissement concerné
- Expérience professionnelle dans le secteur médico-social requise

PUBLIC

- Directions
- Personnel administratif
- Personnel de soins
- Professionnels œuvrant dans les établissements et services sanitaires et médico-sociaux (ESSMS)
- Professionnels impliqués dans la mise en œuvre et le suivi des évaluations internes

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction à la politique qualité de l'organisme gestionnaire
- ▶ Mobilisation des équipes professionnelles pour l'implication et l'engagement dans les changements
- ▶ Constitution des instances d'évaluation et planification de la démarche
- ▶ Recueil d'informations pertinentes et fiables pour piloter l'auto-évaluation
- ▶ Formation sur le référentiel d'évaluation des ESSMS de la HAS (3 chapitres, 9 thématiques essentielles : bientraitance, droits de la personne accompagnée, accompagnement à l'autonomie, etc.)
- ▶ Accompagnement à l'analyse des informations collectées et à l'élaboration de plans d'amélioration continue
- ▶ Mise en œuvre du plan d'amélioration continue en anticipation des évaluations par un organisme accrédité
- ▶ Préparation des documents nécessaires à la démarche d'évaluation
- ▶ Fourniture de documents supports : listes d'émargement, questionnaires d'auto-évaluation, outils d'évaluation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Approche participative favorisant l'implication des stagiaires
- Analyse de cas concrets
- Discussions en groupe, études de cas, ateliers pratiques

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Documents de référence
- Outils d'évaluation
- Guides pratiques
- Dispositif de mise à disposition et de partage de documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'identification des besoins en début de formation
- Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation
- Attestation de présence remise aux participants ayant complété le parcours

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Évaluation préalable des participants pour vérifier les prérequis.

Durée : 35 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 6 500€

DESCRIPTION

ACOA conçoit et déploie, au sein de votre structure, une action de conseil qui structure la préparation à l'évaluation réglementaire. L'équipe accompagne vos professionnels et vos cadres de proximité, outille vos pratiques, fiabilise vos preuves et sécurise votre plan d'amélioration. L'action clarifie le référentiel en vigueur, transforme les exigences en gestes professionnels concrets et installe une dynamique durable de qualité de service.

PUBLIC

- Directions d'établissement ou de service, cadres de proximité et responsables de la qualité.
- Professionnels éducatifs, sociaux, soignants, administratifs et logistiques.
- Représentants des personnes accompagnées et de leurs proches, membres d'instances.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis spécifique requis
- Une connaissance de base des enjeux du secteur est recommandée

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Phase 1 – Cadrage et diagnostic (1 à 2 jours)
- ▶ Phase 2 – Montée en compétence et outillage (2 à 3 jours)
- ▶ Phase 3 – Déploiement opérationnel (2 à 3 jours)
- ▶ Phase 4 – Simulation d'évaluation (1 à 2 jours)
- ▶ Phase 5 – Ancrage et transfert (0,5 à 1 jour)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Ateliers participatifs, mises en situation, analyses de pratiques et retours d'expérience.
- Accompagnements individuels des cadres de proximité.
- Observations in situ et temps de co-construction documentaire.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Guides méthodologiques, référentiel interne simplifié et fiches repères.
- Trames de documents, modes opératoires, listes de vérification et tableaux de bord.
- Outils de recueil de la parole des personnes accompagnées et grilles d'entretien.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire de positionnement initial et final.
- Bilans intermédiaires et rapport final avec plan d'actions
- Attestation de réalisation nominative détaillant les objectifs atteints

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Étude du besoin et cadrage
- Proposition détaillée (objectifs, livrables, calendrier, budget)
- Convention de mission et comité de lancement
- Délai d'accès moyen: de deux à quatre semaines après signature, selon votre calendrier

9.3 - METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE ET DE PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

INTRA

MOD_2025024

Durée : 21 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 3 900€

DESCRIPTION

Cette action d'accompagnement aborde les enjeux de la prévention de la maltraitance et de la promotion de la bientraitance dans le secteur social et médico-social. Elle vise à doter les participants de connaissances pratiques et de procédures pour instaurer une culture de bientraitance et gérer efficacement les situations à risque.

PRÉREQUIS

- Expérience ou formation préalable dans le domaine social ou médico-social recommandée
- Connaissance des enjeux de la prise en charge des usagers appréciée
- Ouverture à la réflexion critique et à l'échange d'expériences

PUBLIC

- Travailleurs sociaux
- Educateurs spécialisés
- Agents de santé
- Personnels administratifs et de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Bénévoles
- Toute personne impliquée dans la prise en charge d'usagers en institution ou à domicile

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Présentation du contexte général de la maltraitance et de la bientraitance
- ▶ Recommandations de l'ANESM et de la HAS
- ▶ Objectifs : éviter les comportements déviants, mettre en place des procédures de signalement, promouvoir une culture de bientraitance
- ▶ Définitions de la maltraitance et de la bientraitance
- ▶ Facteurs de risque et différentes formes de maltraitance
- ▶ Rédaction de procédures de signalement
- ▶ Études de cas et partages d'expériences
- ▶ Modules sur les recommandations de bonnes pratiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Débats et échanges d'expériences
- Études de cas
- Approche interactive favorisant l'appropriation des concepts

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'évaluation en fin de session
- Attestation de présence nominative remise aux participants

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée (tableau, vidéoprojecteur)
- Diaporama de présentation
- Supports de formation (modèles de documents, recommandations ANESM et HAS)

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Inscription via formulaire disponible sur le site de l'organisme
- Entretien préalable possible pour évaluer les motivations et l'adéquation avec les objectifs de la formation

9.4 - METTRE EN ŒUVRE L'AUTO-DÉTERMINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

INTRA

MOD_2025096

Durée : 21 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 3 900€

DESCRIPTION

Cette formation valorise une culture du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et outille les équipes pour transformer durablement leurs pratiques.

Elle structure les démarches pour écouter, co-construire, formaliser et évaluer des choix libres et éclairés, dans le respect des droits, des préférences et de la dignité du risque.

Elle professionnalise les acteurs pour sécuriser la mise en œuvre au quotidien, mobiliser les partenaires du territoire et ancrer l'amélioration continue au sein des organisations.

PUBLIC

- Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social
- Éducateurs spécialisés
- Travailleurs sociaux
- Accompagnants éducatifs et sociaux
- Responsables de structures
- Coordinateurs d'équipes

PRÉREQUIS

- Expérience professionnelle dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité
- Connaissance de base des droits des personnes accompagnées

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Module 1 – Fondements et enjeux (3h30)
- ▶ Module 2 – Communication et accessibilité (3h30)
- ▶ Module 3 – Posture, éthique et dignité du risque (3h30)
- ▶ Module 4 – Projet personnalisé orienté par la personne (3h30)
- ▶ Module 5 – Inclusion sociale et partenariats (3h30)
- ▶ Module 6 – Évaluation et amélioration continue (3h30)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et d'échanges
- Études de cas et mises en situation
- Co-construction d'outils transférables et test des supports avec retours immédiats

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Diagnostic des acquis
- Mises en situation et quiz de consolidation
- Étude de cas finale ou projet professionnel
- Suivi post-formation avec entretien de retour d'expérience

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Formateurs experts en accompagnement et éthique
- Supports multimédias et documents accessibles
- Plateforme de ressources en ligne
- Guides pratiques
- Vidéos explicatives
- Fiches outils et pictogrammes
- Documents en FALC (Facile à lire et à comprendre)

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Dossier de candidature avec présentation du parcours professionnel
- Entretien préalable pour évaluer les attentes et besoins

9.5 - METTRE EN OEUVRE LE QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE

INTRA

MOD_2025054

Durée : 14 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 2 600€

DESCRIPTION

Cette formation place l'éthique au cœur des pratiques d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

Elle vise à relier les principes éthiques aux réalités de terrain, à clarifier les responsabilités de chacun et à outiller les professionnels pour analyser, arbitrer et décider face aux dilemmes.

Elle favorise également une dynamique collective qui soutient la posture professionnelle, renforce la coopération et améliore la qualité du service rendu.

PRÉREQUIS

- Expérience ou une formation préalable dans le domaine social ou médico-social.
- Connaissance des enjeux de la prise en charge des usagers

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Module 1 – Fondements de l'éthique professionnelle dans le champ du handicap
- ▶ Module 2 – La pratique de l'équipe au quotidien et gestion des dilemmes
- ▶ Module 3 – Approfondissement et réflexion collective

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Études de cas
- Approche interactive
- Outils opérationnels (grille de délibération, charte, plan d'action)

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée d'un tableau et d'un vidéoprojecteur
- Diaporama
- Supports de formation, avec des modèles de documents et des recommandations de l'ANESM et de la HAS

PUBLIC

- Professionnels œuvrant dans le secteur social et médico-social
- Éducateurs spécialisés
- Travailleurs sociaux
- Agents de santé
- Personnels administratifs et de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- Bénévoles et toute personne impliquée dans la prise en charge d'usagers

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Recueil des besoins
- Auto-positionnement des compétences
- Feuilles d'émargement des stagiaires
- Attestation de présence
- Identification des besoins des participants
- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de la prestation

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Formulaire d'inscription disponible sur le site de l'organisme de formation.
- Entretien préalable peut être requis pour évaluer les motivations des participants et leur adéquation avec les objectifs de la formation.



10

SANTÉ AU TRAVAIL



Référent technique :

Isabelle CASSE-GEMISE
accueil@acoa.fr | 0590 44 55 99

10.1A - CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COLLECTIVE

INTRA

MOD_2025086

Durée : 1 heure | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 200€

DESCRIPTION

Cette prestation d'accompagnement vise à sensibiliser le public (salariés ou particuliers) de la structure à la santé mentale au travail et à lui fournir des outils concrets pour accompagner les personnes en difficulté.

PUBLIC

- Managers
- Responsables RH
- Toute personne amenée à soutenir des employés en difficulté psychologique

PRÉREQUIS

- Désigner un sponsor et un référent opérationnel.
- Mettre à disposition un espace confidentiel (ou une solution de visioconférence sécurisée).
- Transmettre les informations essentielles de contexte sans données nominatives sensibles.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1. Cadrage rapide (1 à 2 heures)
2. Accompagnement individuel et collectif
3. Restitution et plan d'actions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Intervenir sur site et/ou à distance par visioconférence sécurisée.
- Planifier des créneaux d'écoute et, selon la criticité, assurer une permanence ponctuelle.
- Proposer des entretiens individuels, des groupes de parole, des appuis aux managers, une ligne d'écoute temporaire (option).
- Adapter les horaires (y compris étendus) selon l'accord de mission.
- Déployer rapidement (souvent entre vingt-quatre et soixante-douze heures selon le contexte).

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Fiches réflexes de premiers secours psychologiques et des trames de communication interne.
- Supports numériques sécurisés pour la prise de rendez-vous et l'information.
- Canevas de protocole interne post-incident.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Indicateurs quantitatifs non nominatifs : nombre de personnes accompagnées, typologie des demandes, délais de prise en charge.
- Mesure avant et après l'intervention de la perception de sécurité psychologique
- Retours qualitatifs des parties prenantes (direction des ressources humaines, managers, comité social et économique).
- Suivi à sept jours puis à trente jours (option)

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne, sous la responsabilité de l'employeur.

10.1B - CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUELLE

INTRA

MOD_2025113

Durée : 1 heure | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 200€

DESCRIPTION

Cette prestation d'accompagnement vise à sensibiliser le public (salariés ou particuliers) de la structure à la santé mentale au travail et à lui fournir des outils concrets pour accompagner les personnes en difficulté.

PRÉREQUIS

- Désigner un sponsor et un référent opérationnel.
- Mettre à disposition un espace confidentiel (ou une solution de visioconférence sécurisée).
- Transmettre les informations essentielles de contexte sans données nominatives sensibles.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1. Cadrage rapide (1 à 2 heures)
2. Accompagnement individuel et collectif
3. Restitution et plan d'actions

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens en face à face confidentiels et réunions de médiation dans un lieu neutre et calme.
- Outils de cadrage et de recueil : guide d'entretien, grille de clarification des demandes, cartographie des points d'accord et de désaccord.
- Supports de travail et livrables :
 - Note de cadrage validée par la direction et partagée avec les parties.
 - Protocole d'accord signé par les parties.
 - Notes de suivi anonymisées centrées sur les engagements, sur demande de la Caisse Générale de Sécurité Sociale ou de la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.
- Gestion des données: protège les informations, limite l'accès aux seules personnes habilitées, stocke de manière sécurisée conformément au règlement européen sur la protection des données.

PUBLIC

- Managers
- Responsables RH
- Toute personne amenée à soutenir des employés en difficulté psychologique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Intervenir sur site et/ou à distance par visioconférence sécurisée.
- Planifier des créneaux d'écoute et, selon la criticité, assurer une permanence ponctuelle.
- Proposer des entretiens individuels, des groupes de parole, des appuis aux managers, une ligne d'écoute temporaire (option).
- Adapter les horaires (y compris étendus) selon l'accord de mission.
- Déployer rapidement (souvent entre vingt-quatre et soixante-douze heures selon le contexte).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Indicateurs quantitatifs non nominatifs : nombre de personnes accompagnées, typologie des demandes, délais de prise en charge.
- Mesure avant et après l'intervention de la perception de sécurité psychologique.
- Retours qualitatifs des parties prenantes (direction des ressources humaines, managers, comité social et économique).
- Suivi à sept jours puis à trente jours (option)

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Les inscriptions se font en ligne, sous la responsabilité de l'employeur.

10.2 - S'INITIER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

INTRA/INTER

MOD_2025090

Durée : 14 heures | **Mode d'organisation :** Présentiel
Prix : à partir de 700€ (INTER) - à partir de 2600€ (INTRA)

DESCRIPTION

Cette formation sensibilise les professionnels d'une même entreprise aux réalités des risques psychosociaux.

Elle clarifie les définitions, explique les causes liées au travail, présente le cadre de prévention et guide les participants pour repérer, analyser et traiter les situations à risque.

Les apports s'ancrent dans votre quotidien de travail afin de produire des décisions utiles et immédiatement mobilisables.

PUBLIC

- Employeurs
- Cadres de direction
- Cadres de proximité
- Employés
- Apprentis
- Membres des instances représentatives du personnel disposant d'une expérience professionnelle dans l'entreprise

PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ Introduction aux RPS : définitions, enjeux, cadre légal
- ▶ Diagnostic RPS : méthodes et outils
- ▶ Analyse documentaire et entretiens collectifs
- ▶ Identification des facteurs de risques et ressources
- ▶ Élaboration du plan d'action et suivi
- **Module 1** – Poser les bases
- **Module 2** – Observer et analyser le travail
- **Module 3** – Co-construire des réponses
- **Module 4** – Installer la prévention dans la durée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Echange d'expérience et confrontation de pratiques
- Mise en situation et études de cas
- Travail de groupe
- Démarche expositive et participative

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours et documents de référence
- Outils d'évaluation
- Espace en ligne de partage et consultation de ressources

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation
- Questionnaire d'évaluation et de satisfaction en fin de formation
- Suivi post-formation possible selon les besoins

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Formulaire d'inscription à remplir

Admission sur dossier, avec possibilité d'entretien préalable pour évaluer les attentes et le contexte professionnel.

10.3 - METTRE EN ŒUVRE LE DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

INTRA

MOD_2025091

Durée : 50 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 7 800€

DESCRIPTION

ACOA conduit un diagnostic des risques psychosociaux structuré, participatif et orienté résultats. L'équipe installe une gouvernance claire, recueille des données fiables, analyse les situations de travail, co-construit un plan d'action priorisé et organise le suivi pour des effets visibles et mesurables.

La démarche s'intègre au fonctionnement quotidien de l'organisation et soutient une amélioration durable de la qualité de vie et de la santé au travail.

PRÉREQUIS

- Avoir une expérience professionnelle dans l'entreprise et une connaissance de base des enjeux de la qualité de vie au travail.
- Gouvernance et plan de communication
- Mise en place d'un comité de pilotage, animation de l'ouverture et des jalons
- Déploiement d'un plan de communication auprès des salariés avec une trousse d'information; appui à la communication des résultats
- Participation, si nécessaire, aux réunions des instances de santé, sécurité et conditions de travail

PUBLIC

- Employeurs
- Cadres
- Employés
- Apprentis
- Membres des instances représentatives du personnel
- Tous acteurs impliqués dans la prévention des RPS avec une expérience professionnelle dans l'entreprise

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Phase 0 – Qualifier et déclencher:** qualifier la demande, évaluer l'urgence.
 - ▶ **Phase 1 – Cadrer:** préciser objectifs, périmètre, responsabilités et exigences légales.
 - ▶ **Phase 2 – Diagnostiquer:** réaliser l'audit documentaire.
 - ▶ **Phase 3 – Co-concevoir et arbitrer:** animer des ateliers de solutions, hiérarchiser, chiffrer, planifier.
 - ▶ **Phase 4 – Mettre en œuvre et piloter:** remettre les supports, les procédures et les outils de suivi.
 - ▶ **Phase 5 – Évaluer et transférer:** présenter les résultats aux directions et aux instances; évaluer à chaud et à froid.
 - ▶ **Phase 6 – Suivre post-projet:** tenir des points mensuels pendant six mois; ajuster les actions.
- Installer le comité de pilotage et animer la réunion d'ouverture
 - Lancer la démarche et déployer la communication interne
 - Réaliser le pré-diagnostic et l'analyse documentaire
 - Mener l'enquête de terrain quantitative et qualitative
 - Co-construire et valider le plan d'action
 - Clore la mission et préparer le suivi
 - Assurer le suivi mensuel pendant six mois et l'évaluation trimestrielle

10.3 - METTRE EN ŒUVRE LE DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

INTRA

MOD_2025091

SUITE DE LA FICHE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Prestation collective en présentiel, dans les salles de réunion du client
- Méthodes expositives et participatives.
- Élaboration et rédaction de documents pratiques.
- Analyse de cas concrets pour une application directe des outils et méthodes.
- Validation des étapes de la démarche par des échanges réguliers.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation d'outils d'enquête et d'analyse
- Ressources facilitent l'apprentissage et permettent aux participants d'interagir avec le contenu de manière efficace.
- Supports remis: livret dématérialisé, supports de présentation, fiches-actions, tableaux de bord

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire d'identification des besoins au début de la prestation
- Questionnaire d'évaluation à la fin de la prestation
- Attestation de présence et de fin de formation

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Entretien d'analyse de besoin et visite des sites pour cadrer le périmètre.
- Proposition détaillée, calendrier prévisionnel et convention de mission.
- Appui à la constitution du dossier de financement auprès tiers tels que la Caisse Générale de Sécurité Sociale ou de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (sous réserve d'éligibilité et d'acceptation).

10.4 - METTRE EN ŒUVRE ET PILOTER UNE POLITIQUE DE QVCT

INTRA

MOD_2025092

Durée : 50 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir 6 500€

DESCRIPTION

Cette formation vous permettra de maîtriser les étapes clés pour déployer une politique QVCT efficace, conciliant bien-être des salariés et performance organisationnelle.

Découvrez un parcours complet, des diagnostics aux plans d'action, avec un accompagnement expert et des outils innovants.

PRÉREQUIS

- Connaissance de base en management ou ressources humaines recommandée
- Expérience professionnelle dans un contexte organisationnel souhaitée

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ▶ **Étape 1 : Cadrer et mobiliser:** préciser les objectifs, la gouvernance et le calendrier; installer le comité de suivi; informer les équipes.
- ▶ **Étape 2 : Diagnostiquer et prioriser:** réaliser des entretiens, des observations de l'activité, un questionnaire bref; cartographier les irritants; classer les priorités.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens sur site et à distance; observations de l'activité; ateliers participatifs.
- Apports ciblés sur la prévention des risques et l'organisation du travail.
- Supports clairs et visuels: fiches pratiques, cartes de priorités, fiches-actions, modes opératoires, tableau de bord en format numérique et imprimable.
- Trames d'entretien, grilles d'observation, questionnaire court, registre de suivi des actions, calendrier partagé.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation d'outils d'enquête et d'analyse.
- Des salles de réunion équipées pour des sessions interactives.
- Des ressources facilitent l'apprentissage et permettent aux participants d'interagir avec le contenu de manière efficace.

PUBLIC

- Directions d'entreprise et managers
- Responsables RH et QVT
- Représentants du personnel
- Consultants et intervenants en organisation

- ▶ **Étape 3 : Co-concevoir et expérimenter:** animer des ateliers; définir les actions, les responsables, les délais; tester des solutions rapides.
- ▶ **Étape 4 : Déployer et piloter:** généraliser ce qui fonctionne; installer les indicateurs; structurer les rituels de suivi.
- ▶ **Étape 5 : Évaluer et pérenniser:** mesurer les résultats; ajuster; formaliser la politique et le plan triennal; transférer les outils.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire de positionnement en début de formation
- Évaluation continue via feuilles de présence et comptes rendus
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et vérification des acquis
- Entretien de suivi à partir de 3 mois pour évaluer les résultats, mise à jour du tableau de bord

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

- Entretien d'analyse de besoin et visite des sites pour cadrer le périmètre.
- Proposition détaillée, calendrier prévisionnel et convention de mission.
- Appui à la constitution du dossier de financement auprès tiers tels que la Caisse Générale de Sécurité Sociale ou de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (sous réserve d'éligibilité et d'acceptation).

10.5 - ENQUÊTE SUITE À UNE SITUATION D'AGRESSION OU DE HARCÈLEMENT

INTRA

MOD_2025067

Durée : 28 heures | Mode d'organisation : Présentiel | Prix : à partir de 3 900€

DESCRIPTION

Nous conduisons des enquêtes indépendantes, rigoureuses et impartiales sur des situations présumées de harcèlement au travail.

Nous clarifions les faits, sécurisons le processus, protégeons les personnes et accompagnons la décision managériale et disciplinaire en contexte parfois sensible et tendu.

PRÉREQUIS

- Connaissance de base en management ou ressources humaines recommandée
- Expérience professionnelle dans un contexte organisationnel souhaitée

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les objectifs principaux de cette prestation sont de démontrer la volonté de l'employeur de répondre aux situations des salariés, de recueillir des éléments objectifs pour caractériser la situation identifiée et de définir les suites à donner, ainsi que d'établir un plan d'action avec des objectifs clairs et un calendrier.

Synthèse des étapes

- Cadrage et mandat écrit.
- Protocole d'enquête et planification.
- Collecte des preuves : entretiens, documents, observations.
- Analyse factuelle et contextuelle, triangulation, qualification si mandatée.
- Rapport, présentation des conclusions, recommandations ciblées.
- Accompagnement à la mise en œuvre, suivi et évaluation.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Procédures écrites, trames d'entretien, grilles d'analyse, canevas de rapport.
- Espace sécurisé de dépôt et d'archivage des pièces, journal de traçabilité des actions.
- Notes de synthèse intermédiaires, rapport final, plan d'action et tableau de suivi.

PUBLIC

- Entreprises associatives, publiques ou privées (tous types d'organisations)
- Salariés, cadres ou non
- Dirigeants bénévoles ou non-salariés
- Toute personne ayant un lien d'intérêt avec l'entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Mise en œuvre d'entretiens individuels : Cette méthode permet une approche personnalisée pour chaque participant. Ces entretiens confidentiels sont réalisés en présentiel ou à distance si nécessaire.
- Distinction entre les éléments observés et ceux faisant l'objet d'une interprétation : Cela facilite une analyse objective des faits.
- Restitution écrite au commanditaire : Un rapport détaillé sera fourni pour assurer la transparence du processus.
- Confidentialité et discrétion : Les intervenants s'engagent à respecter la confidentialité des informations partagées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation basée sur la qualité et la pertinence du rapport d'enquête produit
- Questionnaire de satisfaction en fin de prestation

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

1. Après contact, analyse du besoin et cadrage gratuit de premier niveau.
2. Co-construction du mandat et le protocole, validation du périmètre et des destinataires.
3. Signature de la convention d'intervention.



CERTIFICAT N° 633167/r1

Apave Certification certifie que le processus mis en place par :

ACOA SARL

Sur le site suivant :

**7, Immeuble Plein Sud rue Claude Emmanuel Blandin, ZAC de Moudong
97122 BAIE-MAHAULT France**

N° de déclaration d'activité : **95970178297**
N° SIREN : **788687366**

Pour les activités suivantes :

**Actions de formation
Bilans de compétences**

A été évalué conforme aux exigences requises par :



AC-REF-003-02 *

Certification obligatoire en application de l'article L. 6316-1 du Code du Travail

Ce certificat est valable à compter du :
13/07/2024

Jusqu'au :
12/07/2027

Date de certification initiale : 13/07/2021

Directeur d'Apave Certification

Patrice LABROUSSE



ACCREDITATION
N° 5-0587
PORTEE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR





ACOA SARL

7 Immeuble Plein Sud rue Claude Emmanuel
Blandin- ZAC de Moudong Sud
97122 BAIE-MAHAULT (Guadeloupe)

N° SIRET : 788 387 366 00013
CODE APE : 7220Z

www.acoa.fr
contact@acoa.fr

